

Quile David Succ. re off. terranum, haterium ac. 15
 Gale. A. re Protat. egoul. Decas. proposita. 167

Fablier & Dentler. Bail à O. B. de la Cour 1752 Journal 381
Ziff 9/v. Application des matériaux 672

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Communes
Tenue le 2 juillet 1915

Présents,

Le Maire le Maire M. Martin, Pré.
M. le Commissaire Amy
Côté,
Hébert,
M. Donald.

21255.1 Saumur une communication de l'architecte D. J.
Spencer, recommandant la remise de dépôt
fait par l'entrepreneur de la Caserne de Sur-
pice No. 3
Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De référer au Chef de département de l'urbanisme
et à l'Architecte et Superintendant des Bâtiments
pour rapport.

Saumur une communication de Le Maire le Maire
recommandant (M) de donner instruction aux
différents Chefs de départements de remettre
leurs estimés dans une forme avec détail
qu'il possible, avant le 1er novembre prochain;
M) de donner ordre à l'ingénieur en Chef de se
mettre, avant le 1er novembre prochain, au
Bureau de Communes à programmer les tra-
vax publics à exécuter durant l'année 1915.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu Conformément au dit rapport.

Saumur une communication de Le Maire le Maire
recommandant qu'il soit donné l'ordre que
donné par qui a l'aveu les Chefs de départe-
ments ne se servent de leur automobile que
strictement pour les besoins de leur service et
non pour des fins personnelles.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu Conformément au dit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
 Résolu En les minutes soient amendées en substituant
 dans la résolution No 2099 page 575, après le
 nom de M. J. Marchand, le mot "Assistant"
 au mot "coadjoint" et qu'ainsi amendées, les
 minutes soient approuvées.

Levure des mandats, vérifiés par le Contrôleur de
 la Cité, au montant de \$ 23,354.48, suivant liste
 certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu De renvoyer le paiement.

M. J. M. Fortin et Mlle Anctel se présentent
 devant le Bureau et demandent une subven-
 tion de \$ 1,000.00 pour l'École Menagère.
 Sans considération.

Levure une communication de M. Maurice Dupuis, sur-
 cat concernant la réclamation de M. M. André Sagot
 Sec. & Lib.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu De renvoyer au département en lui faisant rapport.

Levure un rapport de Surintendant des Edifices
 Municipaux, recommandant de faire voter un crédit
 de \$ 21,000.00 pour l'exécution de certains travaux
 et l'achat d'ameublement pour le Laboratoire
 Municipal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu D'approuver ledit rapport, et de faire rapport au
 Conseil en conséquence.

21575. Levure un rapport de Député d'origine en Chef
 recommandant de permettre, sous certaines conditions
 à la Mutual Light, Heat & Power Co. d'éclairer des
 poteaux dans un certain nombre de rues.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
 Résolu D'approuver le dit rapport et de faire rapport
 au Conseil, recommandant l'octroi du dit
 permis, sous les conditions et avec les restrictions
 ordinaires, et de donner instruction à l'Ingénieur
 en Chef de voir à ce que ces poteaux soient
 localisés convenablement.

Levure un rapport de son Honneur, le Maire
 recommandant la nomination de M. Joseph
 Lachapelle, comme Inspecteur de Travaux,
 au salaire de \$ 9,000 par année, la dite no-
 mination devant prendre effet à compter
 du 8 juin 1914.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport.

Levure un rapport du Secrétaire du Bureau,
 recommandant la pose d'un téléphone à
 la résidence de M. L. Godbout, chauffeur
 de la voiture automobile du Bureau des
 Commissaires.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport.

Levure un rapport du Chef du département
 des Incendies, approuvé par son Honneur
 le Maire, recommandant la nomination
 de M. Emile Prigent, comme pompier de
 3^{ème} classe, au salaire de \$ 800.00 par année.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport.

Levure un rapport du Député Chef
 du département des Incendies, approuvé
 par Son Honneur le Maire, recommandant
 d'accepter la résignation du pompier Raphaël

Ortiz
 Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport.

1. Soumis un rapport du Surintendant des
 Marchés, approuvé par Son Honneur le
 Maire, recommandant le renvoi, pour
 cause, de M. Victor Du Sablon, employé
 comme commis-collecteur dans son département.
 Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport.

Le Secrétaire de la Chambre de Commerce
 se présente devant le Bureau et soumet une
 requête de la dite Chambre de Commerce,
 à l'effet d'obtenir de la Ville le vote
 d'une somme additionnelle de \$3,000.00, pour
 lui permettre de continuer sa campagne,
 en faveur de la construction du Canal
 de la Baie Georgienne.

Après pour parler la question reste
 sous considération.

1. Le Bureau prend de nouveau
 en considération la question de l'organi-
 sation d'un concours pour la prépara-
 tion de plans pour la construction d'une
 bibliothèque publique.

Attendu qu'il est possible que ce concours
 exige un temps considérable,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
 que le Bureau des Commissaires soit relevé
 de l'obligation d'instituer tel concours, s'il
 le juge la propos.

Soumise une communication de M. L. Bisillon,
 au sujet des réclamations M. Rice, Cie
 of La Côte, et Larou et Riopel vs la Cité.
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu De référer au département en Loi.

20187 Pour faire suite à la résolution du Bureau,
 en date du 19 mai 1914, autorisant l'emploi
 de scories, au lieu de blocs de granit, pour
 le passage de la rue Sulford, entre les rues
 Saint Jacques et Saint Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
 Résolu D'autoriser le changement ci dessus, dans
 le contrat préparé en date du 9 juin dernier.

21353 1. Soumise une communication du Conseil d'Hygiène
 de la Province de Québec, enjoignant à la
 Ville de suspendre les travaux de construction
 du système de drainage du quartier Emard,
 jusqu'à ce que les plans aient été soumis
 au Conseil d'Hygiène, et aient reçu son appro-
 bation.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
 Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en
 Chef de soumettre au Conseil d'Hygiène,
 ce que l'article 3909 des Statuts Révisés
 de la Province de Québec, enjoint à la
 Ville de soumettre.

21351 1. Soumise une communication de M. M. P. W. Dupré et Co
 demandant d'instituer le concours proposé
 pour la préparation de plans pour la
 construction d'une bibliothèque publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
 Résolu De référer à l'Architecte de la Ville pour
 rapport.

19605 Soumis un rapport du département en Loi,
 concernant l'expropriation de la rue
 Sherbrooke, entre la rue de Loimés et Tullam.
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 5 juin 1914, concernant la dite expropriation soit rescindée et qu'il y soit procédé suivant le rapport du département en Loi en date du 16 mai 1914.

Soumise une requête d'un certain nombre de propriétaires des rues Saint Hubert et Saint André, entre les rues Roy et Chemin, au sujet du paiement du coût de l'égout construit sur la rue Saint Christophe, entre les rues Roy et Chemin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu De référer au département en Loi pour rapport.

21302 Soumise une communication de M. J. E. Beaudin, concernant l'expropriation de la rue Notre Dame Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Résolu D'informer M. Beaudin que ses services ne sont pas requis pour les fins de cette expropriation

20165 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de la nuisance causée par la Montreal Public Service Corporation.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Résolu De référer à l'Architecte et Surointendant des Bâtisses, pour obtenir de l'Inspecteur des Chaudières les renseignements demandés par le département en Loi.

21262 Soumis un rapport, du département en Loi, recommandant le règlement de la cause, portant le No 1628 des dossiers de la Cour Supérieure, en faveur au demandeur, Simon Kronovitch, une somme de \$4000.00 et à ses avocats Maîtres Winfield et Leduc, une somme de \$234.15 représentant les frais de la cause en Cour Supérieure et en Cour de Révision.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver le dit rapport, les crédits nécessaires à être pris à même le fonds de réserve.

20848 Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, sur la demande des Dames de l'Hôpital de Sainte Justine, au sujet du taux de la taxe d'eau a été payée par cette institution.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au département de l'Archevêque pour renseignements.

21225 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 22 juin, recommandant de permettre à M. L. Carmel de transporter une propriété qui lui a été vendue par la Cité, le 18 juin dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'accorder la permission demandée, sujet à l'approbation de l'Ingénieur en Chef.

21278 Soumise une communication de M. de L. Stanton Re: travail supplémentaire fait par feu M. de L. Stanton.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De référer au Secrétaire du Bureau pour rapport.

Soumis des rapports du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la remise des dépôts suivants:-

- 21377 The Seely Asphaltum Paving Co. Pavage de la rue Champlain de Ontario à Sherbrooke \$1,400.00
- 21376 Pithulithic Paving Co. Pavage de la rue Durocher de Prince Arthur à l'avenue des Pins \$450.00
- Pavage de la rue Plessis, de Ontario à Sherbrooke \$630.00

Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 5 juin 1914, concernant la dite expropriation soit rescindée et qu'il y soit procédé suivant le rapport du département en Loi en date du 16 mai 1914.

4. Soumise une requête d'un certain nombre de propriétaires des rues Saint Hubert et Saint André, entre les rues Roy et Chemier, au sujet du paiement du coût de l'égout construit sur la rue Saint Christophe, entre les rues Roy et Chemier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au département en Loi pour rapport.

21302. Soumise une communication de M. J. E. Beaudin, concernant l'expropriation de la rue Notre Dame Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Résolu D'informer M. Beaudin que ses services ne sont pas requis pour les fins de cette expropriation.

20165. Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de la nuisance causée par la Montreal Public Service Corporation.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Résolu De référer à l'Architecte et Surintendant des Bâties, pour obtenir de l'Inspecteur des Chaudières les renseignements demandés par le département en Loi.

21262. Soumis un rapport, du département en Loi, recommandant le règlement de la cause, portant le No 1628 des dossiers de la Cour Supérieure, en payant au demandeur, Simon Kronovitch, une somme de \$400.00 et à ses avocats Mathias Winfield et Leduc, une somme de \$234.15 représentant les frais de la cause en Cour Supérieure et en Cour de Révision.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu. D'approuver le dit rapport, les crédits nécessaires à être pris à même le fonds de réserve.

20848. Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, sur la demande des Dames de l'Hôpital de Sainte Justine, au sujet du taux de la taxe d'eau à être payée par cette institution.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De référer au département de l'Archevêque pour renseignements.

21225. Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 22 juin, recommandant de permettre à M. L. Carmel de transporter une propriété qui lui a été vendue par la Cité, le 18 juin dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'accorder la permission demandée, sujet à l'approbation de l'Ingénieur en Chef.

21278. Soumise une communication de M. de L. Stanton Re: travail supplémentaire fait par feu M. de L. Stanton.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De référer au Secrétaire du Bureau pour rapport.

4. Soumis des rapports du Deputy-Ingénieur en Chef, recommandant la remise des dépôts suivants:-

21377	The Shiley Asphaltum Paving Co. Pavage de la rue Champlain de Ontario à Sherbrooke	\$1,400.00
21376	Pithulithic Paving Co. Pavage de la rue Durocher de Quincé Arthur à l'avenue des Pins	\$450.00
	Pavage de la rue Plessis, de Ontario à Sherbrooke.	\$630.00

Parage de la rue Sherbrooke, partit de
Mc Gill College a la rue Saint Denis \$4,600.00

Sur proposition de M. le Commissaire Cote
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est
Résolu D'approuver les deta rapports

20552 Soumis un compte, au montant de \$230.00
pour services rendus par M. P. H. Sempale, comme
Recorded Suppliant.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'autoriser le paiement du dit compte.

Soumise une lettre de M. A. H. A. Gagnier. Ré:-
rig justement de salaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert
Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est
Résolu De référer au Bureau des Estimateurs
pour rapport.

21245 Soumise une communication de M. F. Richman
au sujet du Parc Wellington

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Surintendant des Parcs
pour rapport.

Soumise une communication du "Colonial
House Football Club" demandant l'usage
d'une partie de la Terre Fletched.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Surintendant des Parcs
pour rapport.

Soumise une communication de Son
Honneur le Maire, transmettant la
demande de M. S. Thompson, pour la
position d'Assistant Surintendant des
Terrains de Jeux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Surintendant des Parcs
pour rapport.

Soumis le rapport du Surintendant des
Achats et des Ventes sur les soumissions recues
pour la fourniture et la livraison d'huiles, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert
Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est
Résolu D'accorder le contrat aux plus bas sou-
missionnaires, sujet a l'approbation de
l'Ingénieur - Surintendant du département
de St' Aqueduc, tel que ci-dessous, et d'auto-
riser la remise des dépôts aux soumissionnaires
qui n'ont pas obtenu le contrat.

Mc Coll Gros Company
3000 Gallons Imp. d'Huile a Cylindres @ 27 1/2 le Gall. Imp. = \$ 725.00
(qualité au pincure)
600 do. do. d'Huile a Cylindres
(qualité inférieure) @ .20 " do " = \$ 120.00
50 do do de Graisse (Lard Oil) @ .45 " " " = 22.50
20 do do d'Huile d'Olive @ 1.00 " " " = 20.00
50 do do do pour Machines @ .60 " " " = 30.00
50 do do do de veau marin pale @ .45 " " " = 22.50
10 Barils de Savon mou, Canadien,
(40 lbs. par baril @ .05 1/2 la livre 220.00
\$ 1.160.00

M. L. Thom Oil Company
800 Gallons Imp. d'Huile a Machines
(pour nettes et manivelles)
"Spec. Star @ .22 le Gall. Imp = \$ 176.00

Samuel Fisher
15,000 Livres d'Huile de Ricin @ .07 1/2 la livre 1.087.50
250 do do de Huif pour machines @ .07 1/2 do 18.75

Canadian Oil Companies
Quantité non mentionnée d'Huile pour Broyeurs
@ .26 le Gall. Imp. —

The Imperial Oil Company Limited
 50 Gallons Imp. d'huile a Machines
 (épaisse) @ 0.19 1/2 le Gallon \$9.75
 50 do do a Machines
 (tres épaisse) @ 0.20 1/2 do 10.25
 600 do do a Machines @ 0.16 do 96.00
 1000 do do pour Dynamos @ 0.20 do 200.00
 5000 do Imp. de Gazoline
 (en tonneaux) @ 0.19 do 950.00
 5000 do Imp. do do
 (de la voiture-reservoir) @ 0.18 1/2 do 925.00
 1000 do Imp. d'huile pour Autos
 (Special Auto) @ 0.24 do 240.00
 20000 do Imp. de Petrole Américain
 (de la voiture reservoir) @ 0.12 1/2 do 2500.00
 30000 Gallons Imp. de Beau du de Petrole
 (en tonneaux) @ 0.10 3000.00
 20 Dq. de Boites de Graisse pour
 essieux (en boites) @ 0.50 la douzaine 10.00
 750 Livres de Bougies en sperme de
 baleine "Electric Light"
 6" (14 onces par set) @ 0.08 le set 60.00
 750 Livres de Bougies en sperme de
 baleine "Electric Light"
 12" (14 onces par set) @ 0.08 1/2 le set 63.75
 1500 Livres de Savon mru, anglais @ 0.04 la livre 60.00
 250 do de Suif pour Machines @ 0.07 1/2 do 18.75
 8,143.50

The British Oil Company
 4000 Livres de Graisse pour essieux
 en bauls @ 0.02 1/2 la livre 90.00

Apournement.

Joseph Hebert
 President

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
 Tenue le 2 juillet 1914. P. No.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin. Président
 M. M. les Commissaires Airey
 Côté
 Hébert
 McDonald.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu Vu l'information fournie au Bureau des Com-
 missaires, que toutes les propriétés comprises, pour
 l'élargissement de la rue de Roxville, ne
 sont pas mentionnées dans le rapport
 qui a été fait au Conseil, que rapport
 soit fait au Conseil à l'effet de retirer le
 dit rapport, et de recommander qu'il
 soit procédé à l'expropriation pure et
 simple de la dite rue, suivant les dis-
 positions de la Loi autorisant telle
 expropriation.

20909 Soumis un rapport du Directeur du
 Bureau Municipal d'Hygiène et des
 Statistiques, transmettant un estimateur du
 coût de certaines réparations à faire à
 une maison portant le No 695 de la rue
 des Caniers, et devant être utilisée comme
 maison de refuge pour les familles pen-
 dant la désinfection de leurs logements.
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
 Appuyé par M. le Commissaire Airey, il est
 Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant
 le vote d'un crédit de \$ 1850.00 pour les
 fins ci-dessus.

Soumis un rapport du Président du
 Bureau des Estimateurs, au sujet d'un
 rapport adopté par le Conseil, le 22
 Juin 1914, à l'effet d'accorder à Mr.

Medine Dupuis, main levée d'une hypothèque garantissant la balance du prix d'achat de certains lots.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant de substituer, dans le rapport du Président du Bureau des Estimateurs, en date du 17 juin 1914, le chiffre 2245 pieds à celui de 2825 pieds, partout où il se rencontre.

21395 Soumis le rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, sur les soumissions reçues pour la fourniture de ferronnerie. Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu d'accorder les contrats aux plus bas soumissionnaires, comme suit, de prier son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer les contrats à intervenir, et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat, savoir:-

"Cavershill Learmount Company"

4500 Livres de Fer de Norvège	@ 3.75 par 100 lbs =	\$146.25
110,000 do do en barre, gros		
diverses	@ 1.90 " "	2,090.00
10,000 do de Fer barri 1/2" et 3/4"	@ 1.90 " "	190.00
95,000 do do Rond 1/2" et 1 1/2"	@ 1.90 " "	1,005.00
12,500 do d'Acier pour Bandages	@ 2.10 " "	262.50
2,500 do do " Machines fini		
en acier	@ 2.65 " "	66.25
200 do pour Pince de Fer a Cheval	@ 2.85 " "	5.70
100 Douzaines de Saux, en fer galvanisé		
modele ang. 13 pouces	@ 3.00 la douzaine	300.00
2,500 Livres d'Etoupe M. S. Navy	@ 5.50 par 100 lbs	137.50
500 do do de Plombiers, goudronnés	@ 3.50 " "	17.50
600 Grosses de Vis en acier, tête plate		
bois	@ 0.85-10-7 1/2-10-10-2%
100 do do en cuivre tête ronde	@ 0.70-10-7 1/2-10-2%

40 Douzaines de Pelles a neige, en acier long		
manche "Naphtit Moose"	6.75 la douzaine	270.00
50 do de Pies, roc, de 6 lbs	@ 4.00 " "	200.00
50 do do glaise, de 6 lbs	@ 3.95 " "	197.50

"Frothingham & Workman Limited"

4500 Livres de Fer de Norvège	@ 3.25 par 100 lbs	\$146.25
1000 do "Low Moor"	@ 5.88 " "	58.80
500 do en tôle de toutes dimensions	@ 2.25 " "	11.25
12,500 do de Saux, octogonales et		
canies	@ 6.00 par 100 lbs	750.00
12,500 do d'Acier pour Bandages	@ 2.10 " "	262.50
5,000 do do a ressorts	@ 2.40 " "	120.00
15,000 do do pour Patins	@ 2.00 " "	300.00
2,500 do " Machines fini		
en acier	@ 2.65 " "	66.25
5,000 do do pour Machines fini		
en Fer	@ 2.05 " "	102.50
200 do pour Pince de Fer a		
Cheval	@ 2.85 " "	5.70
100 Douzaines de Saux, en fer gal-		
vanisé, modele ang 13"	@ 3.00 la douz	300.00
500 Livres de Meules a Aiguise	@ 1.20 par 100 lbs	6.00
60,000 Boulons de voitures, toutes dim	@ 3/8" et plus petit 7 1/2%	
	7/16 et plus gros 6 3/4%	
50,000 do de Machines do	3/8" et plus petit 7 1/2%	
	7/16 et plus gros 6 4 1/2%	
15,000 do de Piles do	@ 83%	
10,000 do de Bandages do	@ 76%	
200 Douzaines de Limes "Globe"	@ 78%	
30 do Forets Jourdus	@ 6 3/4%	
600 Grosses de Vis en acier, tête		
plate, bois	@ 85-10-10-10-7 1/2-2%	
100 do de vis en cuivre, a tête		
ronde	@ 70-10-10-7 1/2-2%	

Thos Robertson Company Limited

40,000 Livres de Plaques d'Acier, 6"	@ 2.20 par 100 lbs	880.00
8,000 do d'Etoupe non goudronnée		
"Jute"	@ 6.65 " "	532.00

Cassidy's Limited

100 Douzaines de Fanaux, tubulaires a l'air froid @ 6.50 la douzaine 650.00
250 do de Globes de Fanaux Rouges @ 1.50 do 375.00

Lewis Bros. Limited

4500 Livres de Fer de Norvege @ 3.25 par 100 lbs 146.25
12,500 do de Paves, octogonales et carrees @ 6.00 . . . 750.00
100 Douzaines de Fanaux, tubulaires a l'air froid @ 6.50 la douzaine 650.00
100 do de Globes de Fanaux blancs @ 0.50 do 50.00
40 do de Pelles a Neige, en acier, long manche "D. Split Moose" @ 6.75 do 270.00

Drummond McCall Limited

4500 Livres de Fer de Norvege @ 3.25 par 100 lbs 146.25
15000 do de angulaire, grosseur ordinaire @ 2.25 . . . 337.50
8000 do de Fer, pour bandes et Bandes @ 2.00 . . . 160.00
3,500 do de Plaques de Fer @ 2.39 . . . 83.65
8,500 do de Fer, galvanise, calibre 16, 18 et 20 @ 2.90 . . . 246.50
10000 do de Fer, galvanise, calibre 24 et 24 @ 3.00 . . . 300.00

Samuel Fishes

10000 Livres de déchets de coton blanc @ 0.07 la livre 700.00
1200 Saccords de Tuyaux a vapeur et a eau, noirs (Walt Iron) @ 50%
500 do de Tuyaux a vapeur et a eau, galvanise (Cast Iron) @ 70-10%
30000 Pieds de Tuyaux en feu forgi noirs @ (3/4"-1.94) (1"-2.35)
(3/4"-2.71) (1"-4.01) (1 1/2"-5.42) (1 3/4"-6.48) (2"-8.73)
(2 1/2"-14.08) (3"-18.39) (4"-26.21)
10000 Pieds de Tuyaux en feu forgi galvanise @ (3/4"-2.77) (1"-3.22)

(3/4"-3.77) (1"-5.58) (1 1/2"-7.55) (1 3/4"-9.02) (2"-12.15)
(2 1/2"-19.48) (3"-25.47) (4"-36.39)

75 Douzaines de Soufflants a globe, Jenkins @ 50%

Thos Davidson Mfg Co Limited

100 Douzaines de Globes de Fanaux Blancs @ 0.50 la douzaine 50.00
250 do do Rouges @ 1.50 " " 375.00

P. E. Boyd Company

25000 Livres de Telle (base) pour brasses et Balayuses (anglaise) @ 11 1/2 la livre 2875.00

21416 Soumis un rapport du Deputé-Ingenieur en Chef, recommandant de changer la nature du passage autorise sur les rues mentionnees dans le dit rapport. Sur proposition de M. le Commissaire Cote Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est Resolu D'approuver le dit rapport, et de faire rapport au Conseil en consequence

20281 Soumis un rapport au Departement ex Loi, concernant l'ouverture de l'avenue Lakeview Sur proposition de M. le Commissaire Cote Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Resolu de faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter les offres de la Westmount Land Co, de la succession David Quile, de M. C. B. Gordon, a l'effet de céder des portions de la dite avenue, et de proceder a l'expropriation des subdivisions 14 et 15 du lot 156 A, du cadastre du Quartier Mont Royal, le cout de cette expropriation devant etre payé par les propriétaires d'immeubles ayant front sur la dite avenue, et par les propriétaires d'immeubles ayant front sur l'avenue Cedar Crescent.

21408 Soumis un rapport du Deputy-Ingenieur en Chef, transmettant une liste de trottoirs à être construits en ciment, suivant crédits votés par le Conseil, le 18 mai 1914, et recommandant que ces trottoirs soient faits en mastic d'asphalte. Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

21409 Soumis un rapport du Deputy-Ingenieur en Chef, recommandant que le trottoir en ciment proposé pour la rue Saint Urbain, entre les rues Lannee et Beaumont, pour le quel ce dit fut voté par le Conseil, le 18 mai 1914 soit fait en mastic d'asphalte. Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu Que le dit rapport soit approuvé et que rapport soit fait au Conseil en conséquence.

21405-21407 Soumis des extraits du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 29 juin 1914, au sujet du règlement de la question des Tramways. Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'informer le Conseil que cette question est à l'étude.

21404 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, concernant M. A. Pelletier, employé comme contre-maître sur les travaux de construction d'égouts, dans le quartier Mont Royal. Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De donner instructions à l'Ingenieur en Chef, de donner de l'emploi

à M. A. Pelletier, ailleurs, si possible, et d'informer le Conseil, en conséquence.

21406 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 29 juin 1914, au sujet de la construction d'un chalet de nécessité sur le Square Victoria. Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De donner instructions à MM. Chaussé et Lacas, de préparer des plans et devis pour la construction du dit chalet, et d'informer le Conseil de la présente décision.

21192 Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses et du Chef du département des Incendies recommandant d'accepter la Caserne de Pompier No 25. Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu Que le dit rapport soit approuvé et que rapport soit fait au Conseil, en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'amender la résolution du Bureau, en date du 27 juin 1914, concernant la demande d'un crédit de \$100,000.00 pour la pose de conduites d'eau dans différentes rues, en remplaçant le montant de \$100,000.00 par celui de \$25,000.00, et de faire rapport au Conseil, recommandant le vote du dit crédit.

21299 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant de faire voter un crédit de \$ 2,888.50, pour transformer en square le terrain appartenant à la

Ville, et située sur le Boulevard Monk, dans le quartier Enard.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu que le dit rapport soit approuvé, et que rapport soit fait au Conseil, en conséquence.

21413 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef, transmettant deux listes de paye, au montant de \$105.35 et \$185.65 pour travaux faits sur l'égout - collecteur de la rue Sherbrooke, entre les rues Guy et Fort, et recommandant le paiement des montants ci-dessus, à même la balance disponible du ce dit vote pour l'enlèvement de la neige (Snow Removal).

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu que le dit rapport soit approuvé, et que rapport soit fait au Conseil, en conséquence.

Soumis un projet de M. O. H. Moineau, l'entrepreneur pour la construction de la troisième section de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de référer au département en loi pour rapport d'urgence.

21422 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef, déclarant qu'une balance de \$94,774.77 est disponible sur les crédits votés pour le nivellement de certaines rues dans le quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant que cette balance de \$94,774.77 soit pour

nivellement, soit mise à la disposition du Bureau des Commissaires pour être dépensée, sur rapport au Conseil, pour chaque item.

20830 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef de la Division Ouest, en réponse à une question de M. l'Échevin Létourneau, au sujet du retard apporté dans l'exécution des travaux ordonnés dans le Quartier Saint Henri.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu de transmettre le dit rapport au Conseil.

20418 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef sur l'offre faite par M. F. Pelletier, à l'effet de céder à la Cité une partie de la rue Van Horne.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de recommander au Conseil l'acceptation de la dite offre.

20856 Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu qu'instructions soient données à l'Ingénieur en Chef de préparer d'urgence un estimateur du coût de la construction d'un égout, ainsi que de la pose d'un service d'eau, dans la rue du Parc et de l'Île, et que la déclaration des propriétaires d'immeubles, ayant front sur la dite rue, s'engageant à ne pas réclamer de dommages de la Cité, et à contribuer au paiement du coût de cet égout, suivant la loi et les règlements, soit renouvelée.

20833 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef, concernant la demande faite par le Conseil, suivant résolution, en date du 8 juin dernier, aux fins de faire déplacer

un poteau placé dans le trottoir, en face du No 406 de la rue Richmond.
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport, et de
 donner instructions à l'Ingénieur
 Surintendant de la Voirie de charger
 la dépense à encourir à la Montreal
 Light Heat & Power Co, qui a posé le
 dit poteau avant de recevoir l'avis
 requis.

21231 Soumis un rapport du Député Ingénieur
 en Chef, demandant d'être autorisé à
 faire à la journée, les travaux ci après,
 savoir:-
 La Cinquième Section de l'égout-col-
 lecteur du Quartier Longue Pointe et l'égout
 du Chemin Crémazie, de la rue Hoche en
 allant vers l'Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu Que le dit rapport soit approuvé
 et que l'Inspecteur des Travaux
 soit un briquetier de l'Union, lequel
 devra au préalable se faire assementer
 par Son Honneur le Maire, les conditions
 de travail et de paiement devant être
 soumises à M. le Commissaire Ainey.

21385 Soumise une communication de la
 Commission des Services Électriques,
 au sujet du permis demandé par la
 Montreal Light Heat & Power Co, d'ériger
 des poteaux dans la rue, située sur
 le côté est de l'avenue du Parc, entre
 la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins.
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
 Résolu De référer au département en loi pour
 savoir si la Ville a le droit de localiser
 les poteaux dans les rues privées

et si la Ville a un droit quelconque
 sur la rue en question.

21187 Soumis un rapport du Député-Ingénieur
 en Chef, recommandant de permettre
 à M. L. Carmel de transporter une maison,
 de son emplacement actuel, coin des rues
 Jacques Hertel et Mazarin, au coin des rues
 Jacques Hertel et Ernest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
 Résolu D'accorder le permis demandé, aux conditions
 mentionnées dans le dit rapport.

19753 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en
 Chef, sur la prétention de M. L. A. Berôme,
 à l'effet que la Cité se serait emparée
 d'une lièze de terrain, pour y construire
 un trottoir sur le front des lots Nos 254-
 255-273-275-314-315-316 du lot No 11 du
 Cadastre du Village de la Côte St Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, il est
 Résolu De référer au département en loi pour
 rapport.

21031 Soumis un rapport du Directeur du Bureau
 Municipal d'Hygiène transmettant copie
 du rapport du Surintendant de la
 Police Sanitaire contre les usines situées aux
 Nos 590 et 616 de la rue Marie Anne Est.
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
 Résolu De référer à l'Architecte et Surintendant des
 Bâtisses pour rapport d'urgence.

Soumise une communication de Maître
 Charlemagne Rodier, C. R. transmettant
 un compte d'honoraires pour services
 professionnels rendus, lors de la
 Commission Royale, présidée par
 l'Honorable Juge Cannon.
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu que le Bureau ne peut prendre
 cette demande en considération.

18127 Soumis le dossier concernant la
 réclamation de M. de John Henley,
 pour dommages causés par suite
 d'une chute qu'elle fit sur le
 trottoir, en face du No 46 de
 la rue Saint.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu que le Bureau s'en tient à la
 décision prise antérieurement
 au sujet de cette réclamation.

Soumise une communication de
 M. M. J. P. Gratton Limitée, deman-
 dant de faire enlever les trottoirs
 et la terre qui empêchent l'exé-
 cution des travaux de réparation
 à l'édifice de la Chambre
 de Commerce, rue Saint-Gabriel

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu que l'Ingénieur en Chef reçoive
 instructions d'agir immédiatement.

Soumise une réclamation de M. de
 Jean Gauthier, réclamant des
 dommages, au montant de \$25.00,
 pour une chute qu'elle aurait
 faite sur le trottoir de la rue
 Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu de renvoyer au Bureau des Réclamations
 pour rapport.

21389 Soumis un rapport du Surintendant
 des Edifices Municipaux, recommandant
 l'installation d'un téléphone à la
 résidence de l'Assistant Chef Ingénieur
 de la Station de Pompe de Sac-
 Miqueau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu d'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du Bibliothé-
 caire en Chef, recommandant
 de prier M. l'Échevin Dubeau de
 bien vouloir rencontrer, lors de son
 voyage en Europe, M. Doumic qui
 a été chargé par le Comité Trans-
 Américain d'acheter des objets d'art
 pour le Musée de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
 Résolu de transmettre copie du dit rapport
 à M. l'Échevin Dubeau, avec prière
 de s'entendre avec M. Doumic, pour
 que l'expédition de ces objets d'art
 soit faite immédiatement, et de bien
 vouloir prendre au préalable
 des informations auprès de M.
 Ed. Montpetit.

Soumise une communication du Gérant
 de "The Quebec Key Registry Co Ltd"
 offrant d'assurer les clefs qui sont
 en la possession des employés de
 la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu que le Bureau ne peut accepter cet offre.

Soumise une communication de M. John
 Melton, demandant de plaquer
 sur la partie est du terrain
 des Soeurs de la Congrégation.

coin de la rue Sherbrooke et de l'avenue Atwater, des lampes correspondant à celles que la ville de Westmount a fait placer sur la partie du dit terrain située dans les limites de cette Municipalité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu De référer au Surintendant du département de l'Éclairage pour rapport, et pour poser les dites lampes s'il le juge nécessaire.

19787 Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, recommandant de payer à M. J. Venne, architecte, un montant de \$1,637.50 pour services professionnels, en rapport avec la construction de la Caserne de Pompierre No 39.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu d'approuver le dit rapport.

Soumis des rapports, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$27,589.44, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'en autoriser le paiement, moins l'item \$825.00 (salaires Commission des Services Électriques) qui est référé au département en loi pour savoir si la Ville n'a pas un contrôle sur le personnel, les nominations et les dépenses d'argent de la dite Commission.

Soumise une communication de M. Henry L. Drayton, au sujet de la question des voies de la Compagnie du Grand

Travers dans la Cité de Montréal. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu De donner instructions au département en loi d'étudier cette affaire et de la faire progresser immédiatement.

21402 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant de voter, à même le crédit de \$6000.00 voté par le Conseil, le 26 mai dernier, une subvention de \$400.00 à la Goutte de Lait des paroisses Jean de la Croix et Sainte Vierge, et de payer un acompte de \$100.00 à même cette subvention.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu D'approuver le dit rapport.

21399 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant de voter, à même le crédit de \$6000.00 voté par le Conseil, le 28 mai dernier, une subvention de \$400.00 à la Goutte de Lait de la paroisse Saint Anselme, et de payer à même cette subvention une somme de \$100.00.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Dinney, il est Résolu D'approuver le dit rapport.

21401 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant de voter, à même le crédit de \$6000.00 voté par le Conseil, le 28 mai dernier, une subvention de \$400.00 à la Goutte de Lait de la paroisse Saint Stanislas, et d'autoriser le paiement d'une somme de \$100.00 à même la dite subvention.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du Directeur
du Bureau Municipal d'Hygiène
recommandant de voter, à même
le crédit de \$6,000.00 voté par le
Conseil, le 28 mai dernier, une
subvention de \$ 200.00 à la Goutte
de Lait de la paroisse Du Sacré
Coeur, et d'autoriser le paiement
d'un acompte de \$100.00 à même
la dite subvention.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

20850 Soumis un rapport du Directeur
de l'Assistance Municipale sur la
demande d'une subvention faite par
l'Hôpital des Convalescents, déclarant
que les crédits votés sont épuisés, et
que cette demande ne pourra être
prise en considération que lors de
l'étude du Budget de 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

21382 Soumis un rapport du Député
Ingénieur en Chef, recommandant
de rembourser à la Sicily Asphaltum
Paving Co. les dépôts faits par cette
dernière en rapport avec le pavage
de certaines rues.

Que Latour, de Sainte Monique au Banc Victoria \$546.75
Fort de Common a Youville 111.72
Saint Antoine, de Guy, aux limites de la Cité 2,978.00
3,636.47

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'autoriser la remise des dits dépôts.

21055 Soumis un rapport du Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiène, concer-
nant le salaire du gardien de la
maison de réception de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

21300 Soumis un rapport du Directeur
du Bureau Municipal d'Hygiène
recommandant de faire imprimer
et brocher 50,000 exemplaires, dont
32,000 en français et 18,000 en anglais,
d'une plaquette intitulée
"Hygiène de l'enfant au premier âge"
et d'affecter à cette fin une somme
de \$ 450.00.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

20434 Soumis un rapport du Directeur
du Bureau Municipal d'Hygiène
recommandant de payer un montant
de \$ 150.00 à la Goutte de Lait de la
paroisse Saint Edouard, en acompte
de la subvention de \$ 500.00 votée suivant
la résolution du Bureau, en date
du 18 mai dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

20762 Soumis un rapport du Surintendant
du Service de l'Incinération, sur la
requête de certains citoyens de
Saint Henri, demandant la ré-
installation de M. P. Cassette, dans le
département de l'Incinération.
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Resolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
de déposer le dit rapport aux Archives.

Soumis un rapport du Deputy-Ingenieur
en Chef, transmettant le plan du
lot No 47 du village de la Côte des
Neiges, et recommandant l'expro-
priation du dit lot.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.
Resolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de référer au Président du Bureau
des Évaluateurs pour rapport sur
l'évaluation du dit lot, et de prier
M. l'Échevin Pauzé de bien vouloir
rencontrer les propriétaires, pour
en obtenir de meilleures conditions

21083 Soumis un rapport du Président
du Bureau des Estimateurs, et du
Surintendant du Parc Mont Royal,
au sujet de l'offre faite par la suc-
cession A. Brunet, de rendre à la
cité une lisière de terrain bordant
le Parc Mont Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Resolu Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
d'informer les intéressés que la
ville n'a pas de crédit pour
cette fin, dans le moment, et que
l'étude de cette question est ajournée
au prochain budget.

21311 Soumis un rapport du Surintendant
des Marchés, au sujet de la demande
faite par M. G. D. Gauthier, locataire de
l'étal No 54 du Marché Bonsecours
de changer son étal pour celui de
M. J. A. Gauthier, locataire de l'étal
No 50.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu Que le Bureau ne concoure dans la
recommandation du Surintendant des
Marchés, et d'informer ce dernier d'avoir
à s'en tenir à la résolution du Bureau
concernant le transfert des baux.

21194 Soumis un rapport du Surintendant
des Marchés, recommandant d'accepter
la proposition de la Compagnie
"Canadian Fairbanks-Morse Ltd" pour
l'exécution de différents travaux à être
exécutés pour le compte de son départe-
ment, suivant détails mentionnés dans
le dit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Resolu Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
d'approuver le dit rapport.

21383 Soumise une communication de la
Commission des Services Électriques, de-
mandant une liste des propriétaires
qui sont tenus de faire des corrections avec
les conduits souterrains.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Resolu Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
d'informer la dite Commission des de-
marches faites par le département en
ce qui a ce sujet, et de demander au dit
département d'envoyer à la Commission
des Services Électriques une copie de l'avis
qui a été adressé aux propriétaires
intéressés.

21301 Soumis un rapport du Surintendant
des Achats et des Ventes, recommandant
de rembourser les dépôts ci-après, en
rapport avec la démolition de
certaines bâtisses.

J. E. Nantel, bâtisse No 48, rue de Montigny	\$19.00
A. Corey do No 25-27, rue de Villiers	9.50
O. Fillion do No 1424-1428, rue Saint Denis	40.00
O. Fillion do No 580, rue Papineau	77.50

J. Beauregard, batisse No 546-548-56 Chemin Papineau 42.50
 D. Pepin de No 1402-1408, rue Saint-Denis 90.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
 Résolu D'approuver ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu Que les ateliers de la Ville soient
 fermés à midi, le samedi, durant
 les mois de juillet, août et septembre.

Soumis un rapport du Surintendant
 des Edifices Municipaux recommandant
 de construire un conduit métallique
 pour l'installation des fils de la
 Compagnie du Téléphone Bell, en
 rapport avec le nouveau système
 téléphonique du département de la
 Police, dans l'Annexe, au coût de
 \$159.00, à être imputé sur le crédit
 voté pour l'administration générale
 du département des Edifices Municipaux

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du Surinten-
 dant des Edifices Municipaux, demandant
 d'être autorisé à substituer un nouveau
 tableau d'échange téléphonique et
 d'y ajouter une ligne d'échange addi-
 tionnel, au coût de \$170.00 par année
 ou de \$85.00 pour la balance de
 l'année, à être pris sur le crédit
 voté pour téléphones additionnels.

(Département des Incendies)

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport.

20664 Soumis un rapport du Deputy-Chief du
 département des Incendies, sur les change-
 ments survenus dans la brigade durant
 la quinzaine se terminant le 30 juin 1914.
 Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'approuver les dits changements.

Soumis des rapports de l'Architecte
 et du Surintendant des Patentes, recomman-
 dant l'octroi des permis suivants:

20968 M. M. Watnik & Ostrow, permis d'ériger une
 boutique de forge, sur le lot du Cadastre
 No 1057, Subdivision Partie No 1 du Cadastre
 du Quartier Saint-Jacques, No 21, rue Napoléon

21109 M. M. Fred. Demers & Cie, permis de recevoir,
 emmagasiner et vendre du bois de cons-
 truction sur le lot No Cadastrial 2644,
 Subdivision 29 et 30 du Quartier Saint
 Denis, coin sud-est des rues Bolette
 et Henri Julien.

20172 P. N. Ménard, permis de recevoir et
 emmagasiner de la gazoline, sur le
 lot No Cadastrial 12, Subd. 39 du
 Quartier Lacombe, No 1555, rue Hutchison

21257 American Garage Co, permis d'emmagasiner
 et vendre de la gazoline, dans un
 réservoir à être installé sur le lot
 portant le No Cadastrial partie 920
 du Quartier Lafontaine, No 526 de la
 rue Ontario Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
 Résolu D'accorder les dits permis.

21191 Soumis un rapport du Surintendant
 des Edifices Municipaux, sur la demande
 faite par M. Theodor Bresty de louer les
 Salles Municipales pour une période
 de un mois ou deux.
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
Résolu Qu'il ne peut être fait droit à cette
demande.

Soumis un rapport du Surintendant
des marchés, recommandant de
faire voter un crédit additionnel pour
l'exécution de certaines réparations
à une partie du mur extérieur
du Marché Bonsecours.

Sud proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
Résolu De donner instructions de discontinuer
lesdits travaux.

21412 Soumis un rapport du Député-
Ingénieur en Chef, demandant
l'autorisation de faire faire à la
journee le passage de l'avenue
des Pins, entre la rue Simpson
et la rue Guy (chemin de la Côte
des Neiges) ce passage devant être
fait en asphalte, à l'exception d'une
distance d'à peu près 200 pieds, qui
a une pente de plus de 3%, laquelle
devra être pavée en blocs artificiels
le coût de tels travaux devant
être imputé sur le crédit de \$8,800.00 voté
dans le cours de l'année dernière.

Sud proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

21400 Soumis un rapport du Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiène, recomman-
dant de voter, à même le crédit de
\$6,000.00 voté par le Conseil, le 28 mai
dernier, une subvention de \$400.00
à la Goutte de Lait de la paroisse
de Sainte Philomène de Rosemount
et de payer une somme de \$100.00 à
même le dit subvention.

Sud proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

21193 Soumis un rapport de l'Architecte et
Surintendant des Bâtisses, déclarant
qu'il ne peut recommander l'octroi
du permis demandé par la "Mer-
chants Coal Co" pour l'agrandissement
d'une écurie sur le lot cadastral
No 5056, subd. 1361 du Quartier Sainte Anne.

Sud proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

19728 Soumis un rapport du département en
Loi, au sujet de l'abaissement du trottoir
de la rue Sherbrooke, entre l'avenue
Ontario et la rue Drummond.

Sud proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De prier le Député Ingénieur en
Chef de donner les renseignements
demandés par le département
en Loi.

Soumis un rapport du Député-
Ingénieur en Chef, transmettant
des estimés pour la construction
d'égouts dans les rues Honfleur,
Leclair, Souigny, Bellemare,
Du Buisson, Notre Dame de Grâce,
et le cadastre No 236-12 de la paroisse
Saint Laurent, au montant total
de \$38,410.00, dont \$2,621.40 payable
par la Cité et \$35,788.60 payable par
les propriétaires.

Sud proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De faire rapport au Conseil pour
le vote des crédits nécessaires et
pour autoriser le Bureau à faire

reciter ces travaux à la journée, s'il est jugé opportun.

21087

Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, recommandant de payer à M. P. O. Daoust, architecte, un acompte de \$ 500.00 sur ses honoraires, en rapport avec la construction d'un édifice de bain pour les Quartiers Emond et Saint Paul.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire M. Donald, il est autorisé le paiement de la dite somme de \$ 500.00

21141

Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, déclarant qu'il ne peut recommander l'octroi du permis demandé par M. P. J. Castonguay, pour l'installation d'une chaudière à vapeur sur le lot No. 91 du Quartier Hochelaga.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire M. Donald, il est approuvé le dit rapport.

18051

Soumis un rapport de l'Assecat en Chef de la Cité, transmettant le bail aintéressé entre le Gouvernement Fédéral et la Cité de Montréal pour la pose de la conduite en acier requise pour prendre l'eau du Canal Saginaw.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est autorisé Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat tel que préparé.

20269

Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, trans-

mettant le rapport de l'Inspecteur des Chaudières, au sujet des examens à faire subir aux aspirants à la position d'Assistant-Inspecteur des Chaudières.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire M. Donald, il est donné instructions à l'Inspecteur des Chaudières de se conformer à la résolution du Bureau, en date du 2 mai dernier.

20371

Soumise une communication de M. David Wolfe, Secrétaire de l'Association "United Garment Workers of America" demandant une entrevue avec le Bureau.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est invité les représentants de ladite Association à rencontrer le Bureau, vendredi prochain, le 10 du mois courant, à 10.30 Hrs. a. m.

Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter, un crédit de \$ 3,175.00 pour l'exécution de certains travaux de construction de hangars à la Cour de L'Est, en vue de mettre à l'abri les camions et autres voitures automobiles de la Cité.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est approuvé le dit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, transmettant un esbime du coût de la construction d'une addition à la Cour de l'Est (Abri, entrepot et Garage) au coût total de \$ 20,000.00.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
D'approuver le dit rapport et
de faire rapport au Conseil, en
conséquence.

17930

Soumis un rapport du Surinten-
dant de Police, au sujet du loge-
ment occupé par le sergent Lettner,
sur la ferme Fletcher.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Côté. Il est
Ayé l'Architecte de la Ville et le
Surintendant de Police et le Surin-
tendant du Parc Mont Royal revoi-
ent instructions de confier ensemble
et de préparer des plans et devis
pour la construction d'un autre
logement sur la Ferme Fletcher.

Journal

Caplan Hébert,
Président

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des
Commissaires.
Tenue le 3 Juillet 1914. A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin Président
M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hébert
McDonald.

Soumis un certificat de médecin éta-
blissant que M. E. E. Léger, assigné pour compa-
raître comme témoin, est retenu par la
maladie de son épouse.

Déposé au dossier.

(Subsequemment M. Léger comparait.)
Le Secrétaire fait l'appel des témoins
qui répondent à leur nom, à l'excepti-
on de M. M. Pierre Fillion, F. Lefebvre,
J. Brosseau, G. Ménard, et G. de
Montigny.

Subsequemment M. M. Ménard et de Montigny
comparaissent.

Maître Alban Germain demande
qu'il soit permis aux avocats qui
en feront la demande, de comparaître
pour les personnes appelées comme
témoins.

Ce qui est accordé.

Maître J. Archambault comparait
alors pour M. Étienne Pelland.

Le Bureau procède alors à
la continuation de l'examen de M.
Étienne Pelland.

Exh. No 8. Série de rapports des Inspec-
teurs, au nombre de 37.

Et advenant midi, l'enquête est inter-
rompue pour permettre la réception
des soumissions pour des rechauds
et des bouilloires pour l'annexe

de l'Hotel de Ville

Les soumissions suivantes sont ouvertes en presence des parties interessees et

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey approuvee par M. le Commissaire Cote il est Resolu De les referer au Surintendant des Edifices Municipaux pour tabulation et rapport, et de deposer les cheques de depot les accompagnant au bureau du Tresorier de la Cite

Harris Construction Company Boulloures Rechauds Cheques de depot

	\$1950.00	\$495.00
H. C. Peifer & Co	\$3,115.00	820.00
Goss Greig	2,707.00	270.00
Williams Wilson Ltd		1607.00
E. Leonard & Sons		
par H. E. Plant	2,771.00	280.00
J. M. Dougall, Cit. Iron Works	2610.00	668.00
		400.00

Soumises des series de mandats verifiees par le Controleur de la Cite, au montant respectif de \$18,226.24, \$6,189.04 et \$583.33 suivant listes certifiees,

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert approuvee par M. le Commissaire Ainey il est Resolu D'en autoriser le paiement, a part le dernier item "\$583.33 Montre d'Abatteurs" dont l'approbation est differee.

Soumis un rapport du Depute Ingenieur en chef, au sujet du permis que le Bureau recommande d'accorder dans un rapport presentement sur l'ordre du jour du Conseil, a la Montreal & Southern Counties Ry, de prolonger ses voies jus qu'au Square Youville.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote approuvee par M. le Commissaire Hebert il est

Resolu D'approuver le dit rapport et de recommander au Conseil d'en adopter les conclusions dans l'arrangement qui devrait intervenir entre la Cite et ladite Compagnie a ce sujet.

21426 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommande que l'un des avocats de la Ville soit charge de prescrire la defense au constable Achille Pilon, poursuivi par un nommé P. A. Drapeau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert approuvee par M. le Commissaire Ainey il est Resolu Que le Bureau ne peut faire droit a cette recommandation.

Le Bureau procede ensuite a la continuation de l'audition du temoignage de M. Etienne Pelland.

Et advenant une heure et cinq minutes, l'enquete est ajournee a lun di prochain le 6 courant @ 2.30 heures p.m.

Ajournement

Gaspar Hebert, President

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des
Commissaires
Tenue le 3 juillet 1914 (P.M.)
Présents

Son Honneur le Maire M. Martin, Président
M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hebert,
McDonald.

Remis des mandats; vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité,
au montant de \$46,469.61, suivant liste
certifiée.

Proposition de M. le Commissaire Hebert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Remis un rapport de l'Ingénieur
en Chef, demandant la confirmation
de certains changements dans le
personnel de son département

Proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de confirmer les changements suivants

- 1° M. C. E. Lamoureux, commis stenographe, au Bureau de la Voirie, transféré au Bureau de l'Ingénieur en Chef, en remplacement de M. M. Laspérance (à compter du 1^{er} juin) Salaires votés \$850.00
- 2° Melle M. E. McLaughlin, stenographe en remplacement de M. P. Côté, promu 700.00
- 3° M. Geo. Dupont, Ingénieur technique, transféré au département de l'Acqueduc au Bureau de l'Ingénieur en Chef 2,500.00
- 4° M. J. Murphy, dessinateur-calculateur transféré au département de l'Acqueduc au Bureau de l'Ingénieur en Chef 1,000.00
- 5° M. J. A. Paget, commis secrétaire à la Division Est des Eaux, promu Secrétaire Général du dit département des Eaux 900.00
- 6° M. V. Savard, commis dans la Division Ouest, Voirie

transféré commis secrétaire de M. A. Laron, en remplacement de M. C. E. Lamoureux \$700.00
(à partir du 8 mai)

7° M. Albert Laplante, nommé commis dans la Division Ouest, en remplacement de M. V. Savard, promu 600.00

8° Le salaire de M. P. G. Gady, commis de la Voirie, au lieu d'être de \$750.00 @ \$800.00 est porté de \$800.00 @ 850.00

9° Le salaire de M. J. Allard, contremaître de la cour de la rue de Fleurimont, au lieu d'être de \$850. @ 900, est porté de \$950.00 @ 1,000.00

10° Le salaire de M. H. Dindhomme, contremaître de la cour de la rue du Grand Tronc, au lieu d'être de \$850. à 900, est porté de \$900.00 @ 950.00

11° Le salaire de M. A. Page, ingénieur de l'usine de pompage de Notre Dame de Graces, au lieu d'être de \$850. @ 900, est porté de \$1,050.00 @ 1,100.00

12° Le salaire de M. P. Lapaointe, graisseur à l'Acqueduc, au lieu d'être de \$650. @ 700, est porté de \$700.00 @ 750.00

Approuvé

G. Hebert
Président

Procès Verbal d'une séance spéciale du Bureau
des Commissaires.

Tenue le 3 juillet 1914 à 9 Hrs (P.M.)

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin, Président

M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hébert
McDonald.

Sont aussi Présents.

M. M. les Echevins L.A. Lapointe, Larivière,
Meldon, Letourneau, Mushing, Saint Pierre,
Lacourgne, Ménard, Giroux, Van de Lee,
Therrien, Barbeau, Rochon, Dubois,
Chartzand.

M. M. Georges Janin, Ingénieur en Chef.

Paul Mercier Député Ingénieur en Chef

McLeod Ingénieur de transport.

Le Bureau procède à l'étude de la
questions des Tramways

Les Echevins présents soumettent les
besoins de leurs quartiers respectifs et
leurs demandes sont prises en con-
sideration par le Bureau des
Commissaires.

Après pourparlers et discussions de
part et d'autre.

M. le Commissaire McDonald propose
de préparer un plan d'un ser-
vice de transport qui serait institué par
la Ville, avec l'aide de ses ingénieurs
si cela est nécessaire, pour obtenir
des conditions justes et raisonnables,
lequel plan devant être complété, avant
de commencer à discuter cette question
de franchise avec la Compagnie.

Son Honneur le Maire aprouve alors
la séance au 8 juillet courant à 8.30 Hrs.
P.M.

Procès Verbal d'une Assemblée du Bureau des
Commissaires

Tenue le 6 juillet 1914 (P.M.)

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin, Président

M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hébert
McDonald.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est

Résolu. Que les résolutions Nos 21408-21409, en date du
18 mai 1914, à l'effet de substituer des trottoirs
en asphalte à des trottoirs en ciment,
sur certaines rues, soient rescindés et
annulés, à toute fin qui de droit, et
que les rapports recommandant les dits
changements soient renvoyés à l'Ingénieur
en Chef.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu. Que M. Paul Emile Mercier, Député-Ingé-
nieur en Chef de la Ville, soit prié
de représenter la Cité, dans la commission
chargée d'examiner la question d'as-
sainissement de la Rivière Saint Pierre
conjointement avec le Docteur Pouchet
et M. Stuart Howard.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu. De donner instructions au Surintendant
des Egoûts d'avertir l'entrepreneur pour
la construction de l'égout sur la pro-
priété du "Jockey Club" qu'aucune recom-
mandation ne sera considérée, ni pour
\$14,000.00 ni pour 7000.00

19905 Soumis un rapport du Député-Ingénieur
en Chef au sujet de l'offre de la
Compagnie "Sun Life" de déposer entre

les mains de la Cité, un chèque de \$ 3.212.00, représentant le montant de l'estime du coût des travaux de changement de niveau de la rue Metcalfe, entre les rues Dorchester et Cyprès, les quels travaux devront être exécutés par la Cité, aux dépens de ladite Compagnie.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu d'accepter l'offre de ladite Compagnie et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de procéder à l'exécution desdits travaux, immédiatement après que la Compagnie aura fait le dépôt ci dessus mentionné.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$ 16347.98 suivant liste certifiée.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu d'ex autoriser le paiement.

Soumis le dossier au sujet de la réclamation de Melle E. H. Martin, contre la Ville.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu de référer au département en Loi (M. Jarry) pour rapport final sur cette question, savoir si la Ville est tenue de payer la valeur actuelle desdits terrains.

Soumise une résolution du Conseil, en date du 22 juin dernier, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'obtenir de la Cie. des Tramways la cession du terrain qu'elle possède le long de sa voie rue Notre Dame, à partir

du Chemin de la Côte Saint Paul jusqu'au Chemin Rockfield.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de faire rapport au Conseil, en réponse à ladite interpellation, que cette demande fait partie des pourparlers qui ont lieu en ce moment entre le Bureau des Commissaires et la Compagnie des tramways, et que le Bureau des Commissaires a l'espoir d'obtenir une solution favorable.

18587 Soumise une résolution du Conseil, en date du 9 mars 1914, au sujet de l'élargissement de la rue Saint Antoine jusqu'à la rue de Courcelles, en vue d'y établir deux voies de Tramways.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de faire rapport au Conseil, en réponse à ladite interpellation que cette demande fait partie des pourparlers qui ont lieu en ce moment entre le Bureau des Commissaires et la Compagnie des Tramways et que le Bureau ^{des Commissaires} a l'espoir d'obtenir une solution favorable.

21222 Soumise une résolution du Conseil, en date du 22 juin 1914, au sujet de la modification des circuits de la Cie des Tramways, de façon à établir des lignes directes du nord à l'est de la Ville.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de faire rapport au Conseil, en réponse à ladite interpellation, que cette demande fait partie des pourparlers qui ont lieu en ce moment entre le Bureau des Commissaires

et la Loi des Tramuways, et que le Bureau des Commissaires a l'espoir d'obtenir une solution favorable.

Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, transmettant un estimateur du coût de la construction d'un égout sur la rue Guilford, entre de LaSalle et Chabot, au montant total de \$ 5000.00, dont \$ 390.00 payable par la Ville, et \$ 4.610.00 payable par les propriétaires intéressés.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Airey, il est résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme, pour la construction dudit égout, et de demander l'autorisation de faire les travaux à la journée.

Le Bureau procède à la continuation de l'enquête au sujet de la construction de l'égout du Quartier Notre Dame de Grâce.

Le Secrétaire procède à l'appel des témoins qui répondent à leur nom, à l'exception de M. M. Héphane et Pierre Fillion.

Le Secrétaire reçoit instructions d'informer ces deux derniers que s'ils ne comparaissent pas, mercredi, le 8 courant, à 2 Hrs. P.M. des procédures seront prises contre eux.

M. Lorrain Minard, inspecteur des travaux, est alors assermenté et rend témoignage.

Exhibé 9 - 47 rapports de l'inspecteur Lorrain Minard.

Exhibé 10 - Livre Rapports, Relève de la main d'œuvre et des matériaux pour l'égout.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Airey, il est Enjoint à M. J. W. Harris de comparaître devant

le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, mercredi, le 8 courant, à 2 Hrs. P.M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâce. Il est Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toute peine que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21^e Ch. de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Airey, il est Enjoint à M. Alf. Pion de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, mercredi, le 8 courant, à 2 Hrs. P.M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâce. Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toute peine que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21^e Ch. de la Charte de la Cité de Montréal.

Enjoint. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est ordonné à M. O. A. Moineau de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, mercredi, le 8 courant, à 2 Hrs P.M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame des Graces. il est

Enjoint. A la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toute peine que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 2^e P. de la Charte de la Cité de Montréal.

Enjoint. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est ordonné à M. J. O. Sullivan de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, mercredi, le 8 courant, à 2 Hrs P.M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame des Graces. il est

Enjoint. A la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toute peine que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 2^e P. de la Charte de la Cité de Montréal.

Enjoint. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est ordonné à M. J. Corbeau, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, mercredi, le 8 courant, à 2 Hrs P.M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame des Graces. il est

Enjoint. A la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toute peine que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 2^e P. de la Charte de la Cité de Montréal.

Journallement.

Edouard Hébert
Président

Bureau d'une assemblée du Bureau des Commissaires.

Tenue le 7 juillet 1914 (A.M.)

Présents

Son Honneur le Maire M. Martel Président
M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hebert
McDonald.

21511 Soumis un rapport du député-Ingenieur en Chef, déclarant que, par suite du changement de la nature du passage de certaines rues, suivant détails mentionnés dans la liste annexie audit rapport, il y a lieu de retourner au fonds d'emprunt une somme de \$ 180.465.55, à même le crédit voté, le 22 avril 1914, pour la construction de passages permanents.

Sud, proposition de M. le Commissaire Côté. Appuyé par M. le Commissaire Hebert il est Résolu D'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Surintendant de police, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination des personnes ci-dessous à la position de constable, savoir:-

Antoine Leclair	pour porter le No-	84
William John Ex.	" " "	326
Joseph Valade Ex	" " "	403
Maurice Bourgois	" " "	503
Sernas Bern	" " "	806
Telephore Collin	" " "	620
Aleodas Laframboise	" " "	638
Clarence McNeill	" " "	712
Isidore Charland	" " "	818

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

18817 Soumis un rapport du département en loi ainsi que le dossier concernant l'établissement d'une voie de tramway sur la rue Bernard, de la rue St Laurent à l'avenue du Parc.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Hebert. De faire rapport au Conseil, recommandant qu'ordre soit donné à la compagnie des tramways de construire immédiatement sur la rue Bernard, entre la rue St Laurent et l'avenue du Parc, une voie double pour tramways, afin que les tramways de l'avenue du Parc puissent se rendre à la gare du C.P.R. (Mile End), le tout sans préjudice aux droits des parties tels qu'ils existent maintenant, la compagnie prétendant que le coût de l'établissement de ces voies doit être payé par la Cité, en vertu d'arrangements antérieurs et d'une décision rendue par la Commission des Chemins de Fer, et la Cité prétendant que ce coût doit être supporté par la compagnie.

Un débat s'engageant, Il est proposé par M. le Commissaire McDonald. Appuyé par M. le Commissaire Ainey. "Que cette question soit ajournée pour quarante huit heures, afin que le Bureau ait le temps de se renseigner sur la portée de cette question"

L'amendement étant mise aux voix, le Bureau se partage comme suit: Pour: M. M. les Commissaires McDonald, Ainey Contre: M. M. les Commissaires Hebert, Côté. Son Honneur le Maire ayant voté dans la négative, l'amendement est déclaré perdu. Le vote est ensuite pris sur la motion principale, et les voix se partagent comme suit:-

Pour: M. M. les Commissaires Côté Hebert Contre: M. M. les Commissaires McDonald, Ainey.

Son Honneur, le Maire ayant voté dans l'affirmative, la motion principale, est adoptée, et il est

Résolu

Soumis un rapport de l'Assistant-Surintendant de Police, approuvé par Son Honneur, le Maire, recommandant le renvoi, pour cause, des constables ci-après:

No 84 Donat Latreille: No 326 James Cloran: No 403 David Toshi: No 503 Felix Lussier: No 606 Oidolon Ledoux: No 620 Adolphe Brunet: No 638 Napoleon Nadeau: No 712 J. L. Dairon: No 818 Armand Martin.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Soumis un rapport du Surintendant de Police, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de M. Patrick Cosgrove, comme constable, ladite nomination devant prendre effet à compter du 5 juin 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Soumis un rapport du Surintendant de Police, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la destitution, pour cause, du constable Patrick Cosgrove (612) à compter du 22 juin 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

Soumise une communication de Son Honneur, le Maire, attirant l'attention du Bureau sur le fait que les Chefs des différents services municipaux mettent un retard inexplicable à

répondre aux demandes d'informations qui leur sont adressées, et que de ce fait, le public, ainsi que l'administration en souffrent.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

De donner instructions aux différents Chefs de Services d'apporter plus de diligence à répondre aux demandes d'informations qui leur sont faites.

21245

Soumise une communication de M. M. Adolphe Lénard, J. L. Bourgeois, sollicitant une entrevue avec le Bureau au sujet de l'embellissement du Parc Georges-Etienne Cartier, dans le Quartier Saint-Henri.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est invité les requirants à rencontrer le Bureau, jeudi prochain, le 9 du mois courant, à 10.30 Hrs. A. M.

21391

Soumise une communication de "The Canadian Fair Bookings Association" demandant l'autorisation de tenir une exposition, en miniature pendant la semaine des Fêtes du Centenaire Cartier, et d'utiliser à cette fin une partie de la Ferme Fletcher.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est de référer au Surintendant du Parc Mont-Royal pour rapport, et au département des Lois pour savoir si la ville peut accorder cette demande.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité, au montant de \$6,361.16, suivent liste certifiée.

Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumise une lettre de Son Honneur
le Maire, transmettant une communica-
tion de M. Gustave Francq au sujet
du projet du Comité Central du
Parti Ouvrier d'organiser des pique-
niques à l'Île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu De référer au Surintendant des Parcs
pour qu'il s'entende avec le Comité d'
organisation de ces fêtes.

21502 Soumise une communication de M. J. Emile
Namié, ingénieur, transmettant le ca-
hier des charges ou spécifications, la
formule des demandes de soumissions ainsi
qu'une série des plans du tunnel de
l'Avenue du Parc, sous les voies du
C.P.R., dans le Quartier Laurier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Approuvé par M. le Commissaire Ainey il est
Résolu D'approuver ledit cahier des charges
et la formule des demandes de soumissi-
ons, d'autoriser la demande de sou-
missions pour le 30 juillet courant, à midi,
et d'exiger un dépôt de 10% du montant de
la soumission.

21506 Soumis un rapport du Député-Ingénieur
en Chef, recommandant de permettre
à la Montreal Public Service Corporation
d'ériger des poteaux dans un certain
nombre de rues, mentionnés dans ledit
rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Approuvé par M. le Commissaire M. Donald il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recom-
mandant l'octroi du dit permis, aux
conditions ordinaires.

20981 Soumis un rapport du Député-Ingénieur
en Chef sur la plainte faite par M. Georges
Chopel, au sujet du passage posé sur la
rue Coloniale, à l'angle du Boulevard
Saint-Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Approuvé par M. le Commissaire Hébert il est
Résolu D'adresser copie dudit rapport au
requérant.

Soumise une communication de Son
Honneur le Maire, transmettant une
lettre de M. l'Échevin Boyd, au sujet
de l'érection d'un pavillon (Flag-
Staff) sur le parc Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu De référer au Surintendant du Parc
Mont-Royal et à l'Ingénieur en Chef
pour la préparation d'un plan et d'un
estime, sous le plus court délai possible.

21503 Soumis un rapport du Député-Ingénieur
en Chef, recommandant de permettre à
la Montreal Light, Heat & Power Co.
d'ériger des poteaux sur un certain
nombre de rues mentionnées dans ledit
rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Approuvé par M. le Commissaire M. Donald il est
Résolu D'approuver ledit rapport et de faire
rapport au Conseil, en conséquence.

Soumises des formules de demandes de
soumissions pour la fourniture et
la pose d'une conduite en acier à la
Station de Pompe de Bas-Niveau, Pointe
Saint-Charles.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu D'approuver les dites formules et d'en auto-
riser la publication.

Soumise une communication de la "Industrial Engineering & Machinery Co" au sujet des soumissions demandées pour machines.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu

De refuser avec les soumissions à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

21394

Soumise une communication de M. M. Ross et Angus, concernant la réclamation de M. M. Edwin Taylor et Albert Gamble, pour dommages résultant du changement de niveau de la rue Saint Germain.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu

De référer au département en loi pour rapport.

21456

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, sur le résultat de la vente de matériaux de démolition de certaines bâtisses, vente qui fut faite à l'enchère, le 18 juin dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu

D'approuver ledit rapport et d'en transmettre copie au Trésorier de la Cité.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$ 36.220.18 suivante liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu

D'en autoriser le paiement.

Soumis le dossier concernant l'expropriation pour le prolongement de la rue De Nonville, dans le Quartier Emond.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu

D'ajourner l'étude de cette question, pour visite des lieux, samedi, le 11 juillet courant à 10 Hrs. A.M.

Soumise une communication de M. Louis Lajeunesse et M. Lhs. E. Gauthier, concernant l'établissement d'un bureau de poste dans l'Hotel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu

De déposer la dite communication aux archives.

20905

Soumis un rapport du Surintendant du département des Privilèges et des Licences sur la demande de M. John Thompson pour le privilège de mettre à la disposition du public un yacht à gazoline à l'Île Sainte-Hélène.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

D'approuver ledit rapport et d'informer M. Thompson en conséquence.

21267

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de permettre à la "Bell Telephone Co" d'ériger des poteaux dans un certain nombre de rues mentionnées dans ledit rapport.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi du dit permis, aux conditions ordinaires.

21146

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de permettre à la "Bell Telephone Co" sous les conditions y mentionnées, d'ouvrir des tranchées dans un certain nombre de rues pour y

passer des conduits souterrains.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
Résolu D'approuver le dit rapport et de
faire rapport au Conseil, en conséquen-
ce.

21359 Soumise une communication de M.
St. Baldwin, demandant la permission
de placer un télescope sur le Parc
Mont Royal, pour l'usage des tou-
ristes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
Résolu De réfuser au département en Loi, pour
savoir, si la Ville a le droit d'ac-
corder telle permission.

21499 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur
en Chef, transmettant le plan
d'une lièze de terrain située sur
l'avenue Mont Royal et étant une
partie du lot du Cadastre 328-604
du Quartier Saint Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recom-
mandant qu'il soit procédé à l'ex-
propriation de cette lièze de terrain,
suivant les dispositions de la Charte
concernant les expropriations annuelles.

21378 Soumis un rapport du Deputy Ingénieur
en Chef, transmettant un estimé au
côté du passage, en blocs de granit,
de la rue Saint Pierre, entre la rue
Saint Jacques et la rue Fortifications.
au montant de \$ 1.574.00.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recomman-
dant de voter le crédit ci-dessus et d'au-
toriser la construction dudit passage à
la journée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
Résolu D'informés ledits M. M. Lagnier de s'adresser
à la Cie. des Tramways.

21319 Soumis un rapport de l'Architecte et
Surintendant des Bâtisses recommandant
de permettre à M. James Masson d'ériger une
boutique de forge sur le lot du Cadastre
No 557 du Quartier Sainte Anne, No 4 rue
Saint Patrick.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
Résolu D'accorder le dit permis.

21415 Soumis un rapport du Surintendant des
Edifices Municipaux recommandant l'instal-
lation d'un téléphone dans le bureau du
Surintendant des Parcs, à l'Hotel de
Ville, au coût de \$2500, a été pris à même
le crédit voté pour téléphones additionels.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

21449 Soumis un rapport du Surintendant des
Edifices Municipaux demandant l'autorisation
de faire transporter dans les cours du dépar-
tement de la Vierge les sept fontaines
de l'Hotel de Ville qui doivent être rempla-
cés par des bouilloires à vapeur.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est

Résolu De référer ledit rapport au D^eputé Ingénieur en Chef en l'informant que le Bureau concède dans le recommandation du Surintendant des Edifices Municipaux.

21460 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant d'accepter l'offre faite par M. M. Bélanger de faire certaines réparations aux toits des propriétés portant les Nos 1507 et 1251 de la rue Notre Dame, pour le prix de \$ 96.00.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'approuver ledit rapport, le crédit nécessaire a été fait sur le revenu des dites propriétés.

Une délegation de propriétaires du Quartier Notre Dame de Graces, se présente devant le Bureau et demande de changer les lignes homologuées du Chemin de Lachine (en haut) après pourparlers:-

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est de référer a l'Ingénieur en Chef, avec instructions de préparer un plan et de faire rapport immédiatement

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est que l'Ingénieur en Chef receive instructions de s'entendre avec la Compagnie du Pacifique Canadien pour établir la traverse a niveau temporaire sur la rue Hutchison, en attendant la construction du tunnel de l'Avenue du Parc, et ce, avec conditions imposées par la Commission des Chemins de Fer.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu Que la question de l'expropriation de la rue Bisson soit référé a l'Ingénieur en Chef (M. Barlewe) pour préparation d'un plan, et au Président du Bureau des Estimateurs pour rapport sur l'évaluation municipale, et que ce dernier soit prié de déclarer si ceci compléterait l'expropriation, ce qui a été payé a M. Wright, si M. Pérodeau est prêt a vendre sa propriété, et dans l'affirmative, a quelles conditions

Et adressé midi, le Bureau procède a l'ouverture des soumissions reçues pour la construction d'une cheminée a la Station de Pompe du Bas-Niveau, et pour la fourniture et la livraison de machinerie, etc. savoir:-

Cheminée a la Station de Pompe du Bas Niveau		
	soumission	ché que de dépôt
1. Weber Chimney Co. E. Laurier & Co.	\$4,950.00	\$495.00
2. Laurier & Lamb	7,885.00	775.00
3. Douglas-Milligan Co	6,105.00	610.50

Soumissions pour Fournitures de Machineries (Suite)

No Soumissionnaire	Chariot pour asphalte	Malaxeur pour macadam asphalté	Cylindres à vapeur 15 tonnes	Chariots pour béton	Malaxeur à traction 1/4 hp	Malaxeur à traction 1/2 hp	Brouettes 10 kg	Tonneaux rosage 600 gallons "double"	Tonneaux rosage 320 gallons "simple"	Cheques de depot.
9 J.H. Hopkins Co	\$126. 7167.	\$3200.	\$12,264.	\$1416.00	\$111.	\$3096.	\$576.50	\$5920.00	\$1995.00	\$2992.25
10 Mettlauffer Bros						\$1850.				\$270.00
11 The Can. Municipal Supply Co							\$205. 2.5. chaque	\$275. 285.00 chaque		\$900.00
12 W.M. Nally Co	\$188- +193-			20.90 2.92			61- 63- 64- 72- chaque			750.00
13 International Lully Coy	\$149.50					60.80 chaque	449.50 chaque	375.50 chaque		\$116.60
14 Industrial Eng. and Machine Coy	\$1477. 2080.	\$2980. chaque		\$1420. 1445. 1650. 1750.						\$2900.00
15 Lecky Collier Limited				\$2492.	\$2274.					\$476.60
16 J.S. Case Threshing Mach. Co	\$185.00	\$3445. chaque				85.80 chaque				\$1256.00

Soumissions pour Fournitures de Machineries

No Soumissionnaire	Chariots pour asphalte	Malaxeur pour macadam asphalté	Cylindres à vapeur 15 tonnes	Chariots pour béton	Malaxeur à traction 1/4 hp	Malaxeur à traction 1/2 hp	Brouettes 10 kg	Tonneaux rosage 600 gallons "double"	Tonneaux rosage 320 gallons "simple"	Cheques de Depot.
1 Chambers Limited			\$3772.- 3500.-							{ \$1117.20 } { 396.60 }
2 Canadian Tankers-Morse Co	\$148.25 162.- 189.50 121.50 125.40 131.80	\$3347.- 3075. { \$3,646. }		\$133.00 chaque	\$2,226	\$2,226. chaque	\$56. { 60. }			\$3003.30
3 Mussons Limited	\$175.00	{ \$2000. } { \$2500. }	\$3,255. 3075. { \$3,695. }	\$130.00 chaque	\$2,575. 2,040.	\$1845. chaque	\$64. \$72. chaque	\$455. chaque	\$395. chaque	\$4237.70
4 Lauier & Lamb		reconditionneur \$530. en plus { \$3975. } { \$4285. }						\$500.	\$390.-	\$1700.00
5 Can Equipment Co Ltd.	{ \$213. } { 200. }			\$75.						\$665.00
6 Can. Allis-Chalmers Ltd		\$2610. plus \$600.			\$2015.	\$4030.				\$925.50
7 John Mc Dougall Coal Iron Works Co					\$2346.	\$3972.				\$700.00
8 Francis Harkin Co	\$140. \$150. \$160. \$172.50						362.50	\$320.75 215.00		\$1242.77

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De referer les soumissions pour la cons-
truction d'une chemise à la Station de
Compagnie du Bas Niveau et pour la
fourniture de machines, à l'Ingénieur
en Chef pour tabulation et rapport et
de déposer les chèques de dépense au
Bureau du Trésorier de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Approuvé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De donner instructions au Deputy-En-
génieur en Chef, d'examiner de nou-
veau la question de l'abaissement du
travaux de la rue Sherbrooke, en face
du City Carlton, afin de s'assurer s'il
n'est pas possible de faire le passage
de la rue Sherbrooke, en mettant une
marque au trottoir, sur le côté nord,
sans toucher aux propriétés, et, si pos-
sible, de donner immédiatement des
instructions à l'Ingénieur de la
Division ouest.

21501 Soumis un rapport au Deputy-En-
génieur en Chef, recommandant de donner
le nom de "Beauce" à cette portion de la
rue Rachel qui s'étend de la avenue
Papineau à la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Approuvé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport et de faire
rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis deux protestes de M. M. J. A. Jacob
et Al. et de The Home Food Co. contre la
Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De referer au département en lui pour
rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Approuvé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu Que Melle Berthe Lafleur, employée dans
le département des Reclamations, soit
transférée au Bureau de Son Honneur
le Maire, au salaire de \$600.00 par année,
et que le crédit nécessaire pour payer
le nouveau salaire de Melle Lafleur,
soit pris à même le montant de \$15,000.00
voté pour engagement de secrétaire des
Commissaires, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu Que Melle Rosa Musteau soit nommée en
remplacement de Melle Berthe Lafleur,
transférée au département des Reclama-
tions au Bureau de Son Honneur le
Maire, au salaire de cette dernière.

Soumis un rapport au Surintendant
des Bâtisses, concernant la préparation
d'un règlement au sujet des échafaudages.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Approuvé par M. le Commissaire McDonnell, il est
Résolu De donner instructions à l'Architecte de
la Ville de s'entendre avec l'Inspecteur des
Echafaudages pour soumettre leurs sug-
gestions au Bureau en vue de faire
rapport au Conseil pour la passation
d'un règlement.

Soumis un rapport au Deputy-Ingénieur
en Chef, transmettant une liste de
noms dont il recommande de changer les
noms.

Résolu D'approuver le dit rapport et de faire
rapport au Conseil, en conséquence.

12057 Soumise une communication de M. M. Girard et
autres, demandant certaines améliorations sur
la propriété "La Northmount Land Co"

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est résolu de référer à l'Ingénieur en chef pour rapport sur le coût approximatif des améliorations demandées et au Président du Bureau des Estimateurs pour estimer des taxes à percevoir une fois les améliorations accomplies, suivant le plan produit.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Prairie, déclarant que le salaire de M. Alphonse Fortin, inspecteur de rues, a été fixé à \$800. par année, par erreur, alors qu'il aurait dû être fixé à \$850.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu de fixer le salaire dudit M. Fortin à \$850.00 par année.

Ajournement.
 Raphaël Hébert,
 Président

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 8 juillet 1914. A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin Président
 M. M. les Commissaires Côté
 Hébert
 McDonald.

Soumis un rapport de l'assistant-Surintendant de Police, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination des personnes ci après mentionnées, à la position de constables:-

No 269	M. Georges Saint-Onge,	pour remplacer B. Biron, démissionnaire.
No 605	Sector Faulkner	do O. Lehoux démissionnaire
No 612	Joseph Tourville	do Pat. Cosgrove do
No 792	Magaire Payette	do William Black do
No 774	Fred. C. Dodd	do M ^{rs} Baylake do.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu d'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du chef des Incendies, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant les nominations suivantes:-
 Maximilien Lalonde, Pompier de 5^{ème} classe, au salaire annuel de \$800.00
 Raphaël Ortiz do do do 800.00
 Laurent Dalphé Assistant Ingénieur do 1000.00
 Les dites nominations devant prendre effet à compter du 8 juillet courant.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est résolu d'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du député-chef du département des Incendies, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant d'accepter la résignation de l'Assistant-Ingénieur John O'Shearn, et d'inscrire ledit M. O'Shearn sur la liste des pensionnaires de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Député-Chief du
département des Incendies, recommandant
le renvoi, pour cause, de l'Assistant
Chauffeur, Ernest Jones.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

21518 Soumis un rapport du Député-Ingénieur
en Chef, transmettant le plan d'ex-
propriation de la rue Guy et du chemin
de la côte des Neiges, entre la rue Burnside
et les limites du Quartier Mont Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De prier, le Secrétaire d'informer,
M. l'Échevin Ward que le plan de la
dite expropriation est actuellement devant
le Bureau, et que ce dernier attend les
propositions des propriétaires des terrains
en question, tel que convenu.

Soumis un rapport du Trésorier de la
Ville, approuvé par Son Honneur le
Maire, recommandant d'employer tem-
porairement, au salaire de \$2.25 par
jour de travail, les personnes suivantes: -
M. M. Martin J. Hayes et J. J. Guenet.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

21311 Soumis un rapport du Surintendant
des Marchés, recommandant d'autoriser
l'échange des étans Nos 54 et 56 du marché
Bonsecours, entre les locataires desdits étans.
Sur proposition de M. le Commissaire Arseny
Appuyé par M. le Commissaire Côté.

Résolu De reconsidérer la résolution du Bureau,
en date du 2 juillet courant, et d'autoriser
ledit échange.

20280 Soumis un rapport du Député-Ingénieur
en Chef, recommandant que le nom de
la rue Morrison, dans le Quartier Bordeaux
montré en rouge, sur le plan annexé audit
rapport soit changé en celui de Marguerite
Bourgeois.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis deux séries de mandats, vérifiés
par le Contrôleur et Auditeur de la Ville,
au montant de \$14,484.13 et de \$64,446.50 sur ent-
liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

18794 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en
Chef, concernant la plainte de M. D. M. Mackay,
se rattachant au niveau adopté pour la
construction d'un trottoir sur la rue Restehé.

Attendu que M. D. M. Mackay n'a pas deman-
di son alignement ni son niveau aux autorités de
la Ville, avant de construire sa maison, por-
tant le No 22-28 de la rue Restehé.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu Que la Ville ne peut rien faire en la matière, et
que M. Mackay soit averti conformément au rap-
port du Député-Ingénieur en Chef. Dont
copie devra lui être adressée.

21504 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en
Chef, au sujet de l'avis donné par la Montreal
Public Corporation de son intention d'ériger des
poteaux sur le côté est de la rue Chaffeeau,
au nord de la rue Armité.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis les offres de terrains ci dessous, en
rapport avec l'expropriation pour l'ouver-
ture de la rue de Salaberry.

G. Ménard, Cadastre 328. 14775 pds carrés.
do do 330 21850 do do
36625 pds carrés @ 45 = \$16481.25

J. O. Choquette, Cadastre 287-19 2376 do de terrain et
Bâtimens \$6.800.00

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Lotté il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
d'accepter les dites offres.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Lotté, il est
Résolu D'amender la résolution du Bureau, No 21299,
en date du 2 juillet courant, en changeant
les mots "transformer en square" par les mots:
"transformer en parc", établissement d'un
parc et développement dudit parc rendu néces-
saire par l'achat du terrain, et de faire rapport
au Conseil en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Lotté il est
Résolu Que la résolution du 2 juillet "20909" soit amen-
dée en changeant le mot "Réparations"
par le mot "Reconstruction" et que rapport
soit fait au Conseil en conséquence.

21271 Soumis un rapport du Département
en loi au sujet de la construction d'un
passage permanent sur la rue Esplanade,
entre la rue Marie-Anne et l'Avenue Mont
Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
le vote d'un crédit de \$6,000.00 pour le pa-
vage, en asphalte à la journée, de la rue
Esplanade, entre les rues Marie Anne et
Mont Royal, à condition que les propriétaires
des immeubles ayant front sur cette partie
de la rue Esplanade, signent un cent
dans la forme suivante, tel que suggéré par
l'Avocat en Chef de la Ville:-

"Nous, soussignés, propriétaires des immeubles
mentionnés en regard de nos noms, et ayant
front sur la rue Esplanade, entre les rues
Marie Anne et Mont Royal, acquiesçons à la
Cité de Montréal de passer cette partie de
la rue Esplanade, et nous engageons
à ne jamais réclamer sur cette partie de
la rue, la construction d'égouts, attendu
que nos immeubles s'égouttent maintenant
dans les égouts d'autres rues, et que la cons-
truction d'un égout sur cette partie de
la rue Esplanade serait inutile.

Soumis un rapport du Département en loi
sur le projet de la Ville d'Outremont con-
cernant l'exploitation d'une carrière près
de l'Avenue Maplewood.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, réitérant le
rapport du Bureau, en date du 30 mai 1914,
recommandant de voter un crédit de \$1500.00
afin de permettre à la Cité d'exploiter la
carrière d'Outremont.

21474 Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la
Cité, concernant le rapport adopté par
le Conseil, le 15 juin dernier, à l'effet de
notifier la Montreal Water & Power Co., d'aller
à installer un tuyau à l'eau sur la
rue Acorn, à partir de la rue Saint Romé
sur une longueur d'environ 275 pds.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
Résolu De faire rapport au Conseil recommandant
que la résolution du Conseil, en date du
15 juin 1914, soit amendée, de façon à ce
que l'ordre en question soit donné, sans
conditions.

17985 Soumise une communication de M. J. Dubreuil
offrant de vendre certains lots pour le
prolongement de la rue Chesterfield,
jusqu'à la rue Grey.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
de faire les procédures nécessaires, aux fins
de faire effacer les lignes homologuées, à travers
les lots 151st 52-189 du Quartier Notre Dame de
Grâce.

19216 Soumis un rapport du Député-Ingenieur
en Chef, recommandant de voter un
crédit de \$2900.00, dont \$1828.60 payable par la
Ville et \$4071.40 payable par les propriétaires
pour la construction d'un égout ^{à l'avenue} ~~à l'avenue~~ ^{à l'avenue} ~~à l'avenue~~, entre les
rues Saint Jacques et Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
le vote du dit crédit.

20770 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en
Chef, transmettant un estimé du coût de
la construction d'un trottoir en mas-
tic d'asphalte sur le côté ouest de
l'avenue Papineau, de l'avenue
Laurier à 300 pds vers le nord, ainsi que
de la bordure en pierre nécessaire re-
présentant un montant total de \$1497.38
dont la moitié payable par la Cité et
l'autre par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire M^{re} Donald et
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
de voter la dite somme de \$1497.38 pour les
fins ci dessus.

21473. Soumis un rapport du Député Ingenieur
en Chef, recommandant la construction
d'un égout, dans la rue Marie Anne, entre
l'avenue Coloniale et la rue Saint Domini-
que, au coût de \$1460.00 dont \$440.00 payable
par la Cité et \$1020.00 payable par les
propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
de voter la susdite somme de \$1460.00 pour
les fins ci dessus.

Soumis des mandats vérifiés par le Contro-
leur et Auditeur de la Cité, au montant
de \$18506.53 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De l'en autoriser le paiement.

20031 Soumis un rapport de l'Architecte et
Surintendant des Pâtisseries, recommandant
d'amender la résolution du Conseil en
date du 1^{er} juin 1914, concernant le Budget
Supplémentaire de son département en y
ajoutant l'item suivant "Assistance
Secrétaire \$500.00"

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De faire rapport au Conseil en
conséquence.

13555 Soumis un rapport du département
en Loi, au sujet du contrat que pos-
sède la Compagnie du Chemin de Fer
incliné du Parc Mont Royal pour

l'exploitation au funiculaire de la Montagne.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu Nonobstant la franchise exclusive possédée par ladite Compagnie, de prier l'Ingénieur de la Ville de faire un rapport sur toute la question, et en particulier sur les moyens à prendre pour donner au public un accès à la montagne.

Soumise une communication de M. John L. Brodie, au sujet de l'ouverture et du macadamage de l'avenue Monkton.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De référer au département en Loi pour rapport.

Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, recommandant qu'une somme de \$50.00 soit votée pour les frais de transport de M. Théophile Beauchamp, l'expert nouvellement nommé dans le département des Réclamations.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le paiement audit M. Beauchamp d'une somme de \$50.00, par versement trimestriel de \$25.00, à être prise sur le montant voté pour l'expert M. Audon.

Soumise une communication de M. M. Jacques et Ligué, transmettant copie d'options obtenues sur certaines propriétés situées sur les rues Saint André et Saint Christophe, en rapport avec le projet de prolongement de la rue Robins, de la rue Saint André à la rue Saint Christophe.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer à la Commission Scolaire pour savoir si les frais demandés lui conviennent.

21385. Soumis un rapport du département en Loi au sujet du permis demandé par la Montreal Light, Heat & Power Co., d'ériger des poteaux dans la rue située du côté est de l'avenue du Parc, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu D'informer la Montreal Light Heat & Power, suivant la teneur du dit rapport.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant d'accepter l'offre faite d'acheter par \$50,000.00 de débetures de la Ville de Saint-Henri dues en 1920, à 98.07% représentant un intérêt de 4 7/8%.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver le dit rapport et d'autoriser le Trésorier de la Cité à faire l'acquisition des dites débetures.

20092. Soumis un rapport du député-Ingénieur en Chef, recommandant d'accorder à l'entrepreneur, pour la construction d'un escalier sur la rue Ontario, jusqu'au 1^{er} septembre 1914, pour l'exécution de son contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu D'approuver le dit rapport et de modifier, en conséquence, le contrat intervenu entre la Cité et ledit entrepreneur.

20512. Soumise une requête (P. 8) pour travaux d'impression et effets de papeterie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver la dite requête.

Soumise une formule d'annonces pour
l'achat d'une voiture automobile et
d'une voiture - Ambulans. Automobile
pour le département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu D'approuver la dite formule et d'en
autoriser la publication.

16589 Soumis un rapport de l'Ingénieur-
Surintendant de la Voirie au sujet
de M. Jules Lacasse, autrefois employé
comme gardien de nuit à la carrière
d'Outremont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de continuer à payer le salaire dudit
M. Lacasse, jusqu'à ce que la question soit
réglée par le Bureau.

Soumis un rapport du Chef du Bureau
de la Cour du Record, recommandant
la nomination de deux nouveaux
huissiers pour le Bureau de la Cour
du Record.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu que le Surintendant de Police reçoive
instructions de mettre deux hommes de
police à la disposition de la Cour du
Record.

Soumis un rapport du Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques
transmettant un tableau de la mortalité
pour la tuberculose pulmonaire de 1876 à
1913 inclusivement, et un état de la
population et de sa densité par quartier

en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De déposer le dit rapport aux Archives pour
références ultérieures.

21524. Soumis un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et des Statistiques, trans-
mettant des rapports du médecin en chef
du Service Médical Municipal, sur le fonc-
tionnement de ce service, pour le mois de
juin dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De déposer le dit rapport aux archives.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et des Statistiques, re-
commandant le paiement d'un compte de
\$ 20.95 réclamé par l'Association pour le
Bien-Être des Enfants, pour le transport
d'écrans, en rapport avec les conférences
sur la mortalité infantile, la dite somme à
être prise sur le crédit de \$ 3000.00 voté
pour ces conférences.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver le dit rapport et d'autoriser le
Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène
de veiller à ce que ces écrans ne soient pas
transportés à l'avenir, sans en avoir
obtenu, au préalable, une permission
du Bureau des Commissaires.

21526 Soumis un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et des Statistiques, recom-
mandant le paiement, à l'Hôpital Notre
Dame d'une somme de \$ 4285.00 pour jours
supplémentaires d'hospitalisation de patients
contagieux à l'Hôpital Saint Paul.
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey.

Resolu D'approuver ledit rapport et d'autoriser le paiement de ladite somme de \$ 4285.00 Ex-fonds de réserve.

21507 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques transmettant pour approbation, un projet de manuel de la Police Sanitaire, concernant la réglementation du travail et les devoirs auxquels devaient être soumis les Inspecteurs, et recommandant l'impression de 500 copies dudit manuel, au coût approximatif de \$125.00

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

21482 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques déclarant qu'il ne peut faire droit à la demande de M. E. L. Sirecal, pour la position de surveillant des Inspecteurs Sanitaires.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver le dit rapport.

21517 Soumis un rapport du département en Loi, concernant l'expropriation pour l'ouverture de la rue Bouché.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, et de le référer à l'Ingénieur en Chef avec instructions d'y donner suite.

Soumise une lettre de Son Honneur le Maire, transmettant une requête des Agents de Police concernant les manteaux imperméables fournis par la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De référer au Surintendant de Police pour rapport.

21516 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant de louer à M. H. Kemberg l'étal No 23, du Marché Saint-Jacques au prix de \$ 5.50 par semaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Resolu D'approuver ledit rapport.

21355 Soumise une communication de M. Bruno Breilles.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Resolu De référer au Surintendant de Police.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, transmettant une liste de candidats, à la position d'inspecteurs de viandes, d'inspecteurs de lait, et de garde-malades.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver les nominations suivantes: J. L. Sauthier, Inspecteur de Lait, au salaire voté pour la position J. A. Tréchette do de viandes do do Alph. Sicard do do do do Melle M. S. Pibaud Garde-Malade do do Melle M. A. Dalsé do do do Mde O. Mouton do do do Melle H. Parmentier do do do

21475 Soumise une communication de contri buables du Quartier Emond, concernant la nomination de M. Judge J., comme ramoneur de cheminées pour le dit quartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu De référer à l'Architecte et Surintendant des Batons pour rapport. Ajournement.

Procès-Verbal d'une assemblée du Bureau
des Commissaires

Tenue le 8 Juillet 1914 (P.M.)

Présents

Son Honneur le Maire H. Martin Président
M. M. les Commissaires Ainey
Côté

Le Bureau continue l'enquête concernant l'exécution de contrats pour la construction d'égoûts dans le quartier Notre Dame de Grâces.

Le Secrétaire procède à l'appel des témoins.

M. J. M. Harris répond à son nom.

À l'appel du nom de M. Dion, M. Pélissier, avocat, comparait pour M. Dion, et dépose une exception de juridiction de droit étroit.

M. le Commissaire Hébert prend son siège.

M. Alban Gervais, avocat, comparait pour M. J. M. Harris, et demande que l'exception de pose s'applique aux autres entrepreneurs qui ont été assignés.

Après pourparlers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est que le Bureau insiste sur les témoignages de M. M. Dion, Harris, et autres entrepreneurs,

et de tous les autres témoins qu'il décide de assigner conformément à la loi, et que la demande faite par M. Pelissier est rejetée.

Tous les autres témoins répondent à l'appel de leur nom, à l'exception de M. M. Pires et Lillia, E. E. Lévesque (ce dernier devant comparaître au cours de la séance) M. M. Cadieux, Hector Poirier, ce dernier ayant été empêché de comparaître, J. Lefebvre et J. Rousseau.

Le Bureau continue le témoignage de M. Gordon Ménard, inspecteur.

Exhibé 11: Plan pour radier (a été produit par M. Ménard)

Journis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Ville, au montant de \$ 4,198.62, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu
De autoriser le paiement.

Exhibé 12: Etat montrant les quantités de pierre extraites des pentes (a été produit par M. Ménard)

Le Bureau continue l'audition du témoignage de M. Etienne Pelland.

Exhibé 13: Rapports de M. Ménard, du 7 février au 23 avril.

M. le Commissaire McDonald prend son siège. Le Bureau procède à l'interrogatoire de M. Joseph Harris, entrepreneur.

Exhibé 14: Copie de lettre de M. Harris à M. Pelland (a été produite par M. Harris)

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Enjoint

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est A M. Georges Dupuis, Inspecteur, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Ville de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Ville de Montréal, ven d'ore di le 10 courant, à 2.30 heures p. m. dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût collecteur du quartier Notre Dame de Grâces.

Enjoint

À la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sans toutes peines qui de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R.

de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Enjoint à M. Armand Mayot, Inspecteur, de
comparaître devant le Bureau des
Commissaires de la Cité de Montréal,
à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal,
vendredi, le 10 courant à 2.30 heures p.m.,
dans la salle du Conseil, pour rendre
témoignage dans l'affaire concernant l'exé-
cution des contrats pour la construction
de l'égout collecteur du quartier Notre Dame
de Grâces, il est

Enjoint à la personne ci dessus mentionnée d'appor-
ter avec elle, les livres de notes et autres do-
cuments qu'elle peut avoir en sa possession,
en rapport avec l'exécution desdits tra-
vaux, le tout sous toutes peines que de
droit.

La présente assignation est donnée en vertu
des dispositions de l'article 21 A. de la Charte
de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Enjoint à M. P. Hubert, comptable, de comparaître
devant le Bureau des Commissaires de la
Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la
Cité de Montréal, vendredi le 10 courant
à 2.30 heures p.m. dans la salle du Conseil,
pour rendre témoignage dans l'affaire
concernant l'exécution des contrats pour
la construction de l'égout collecteur du
quartier Notre Dame de Grâces, il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'ap-
porter avec elle les livres de notes et autres
documents qu'elle peut avoir en sa possession
en rapport avec l'exécution desdits travaux, ainsi
que tous les livres de la compagnie "J. M. Harris
Company Limited" le tout sous toutes
peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu de l'a-
rticle 21 A. de la Charte de la Cité de
Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Enjoint à M. Charles P. Loveland, Ingénieur, de com-
paraître devant le Bureau des Commissaires, de
la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la
Cité de Montréal, vendredi le 10 courant, à
2.30 heures p.m. dans la salle du Conseil, pour
rendre témoignage dans l'affaire concernant
l'exécution des contrats pour la construc-
tion de l'égout collecteur du quartier Notre
Dame de Grâces, il est

Enjoint à la personne ci dessus mentionnée, d'apporter
avec elle les livres de notes et autres documents
qu'elle peut avoir en sa possession en
rapport avec l'exécution desdits travaux,
le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en
vertu des dispositions de l'article 21 A. de
la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Enjoint à M. Brax, de comparaître devant
le Bureau des Commissaires de la Cité
de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité
de Montréal, vendredi le 10 courant,
à 2.30 heures p.m. dans la salle du Conseil
pour rendre témoignage dans l'affaire
concernant l'exécution des contrats pour
la construction de l'égout collecteur du
quartier Notre Dame de Grâces, il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée
d'apporter avec elle les livres de notes
et autres documents qu'elle peut avoir en
sa possession en rapport avec l'exécution
desdits travaux, le tout sous toutes peines que de
droit.
La présente assignation est donnée en vertu des

dispositions de l'article 21^{er} de la
Charte de la Cité de Montréal.

Gouvernement.

Émile Hébert,
Président

Procès Verbal d'une Assemblée du Bureau
des Commissaires,
Tenue le 9 Juillet 1914 A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin Président
M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hébert.

Une délégation de citoyens de Saint-Henri, com-
posée de M. le Curé Thérien, M. M. Jos Beau dit
Jo. Leveillé, H. Villemoyre, V. Dufort, J. L. Bourgon,
J. A. Chagnon, N. Gougeon St. Elie Biendelan,
Eugène Corbeil, H. Fortin, Marquis Letourneau
se présente devant le Bureau et demande
que des améliorations soient faites au Parc
Georges Étienne Cartier, au point de vue de
l'éclairage, plantation d'arbres, gazonnage,
installation de fontaines, etc.

La délégation demande aussi que la Ville
souscrive un montant de \$1250.00 pour l'achat
d'un fac-similé du monument Cartier, qui doit
être élevé sur le parc Mont Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est
Résolu de référer la dite demande au Surintendant des
Parcs et au Surintendant du département
de l'Éclairage pour rapport, d'accorder
l'autorisation d'installer ledit monument
à cet endroit, pourvu que le Comité se
charge d'en payer le coût.

Soumis un rapport du Deputy-Chief du départe-
ment des Incendies, approuvé par Son Honneur
le Maire, recommandant la nomination de
M. A. Chabot comme chauffeur, au salaire de \$1000.00
par année, la dite nomination devant faire effet
à compter du 3 juillet.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du Député - Chef du département des Incendies, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de M. William Brothers, comme assistant-mécanicien, au salaire de \$10000.00 par année, la dite nomination devant prendre effet à compter du 1^{er} juillet. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant le renvoi, pour cause, du pompier Jolige Daigneault. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver le dit rapport.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux transmettant une soumission de M. M. Mary & Co, pour la fourniture de réchauds.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu Que le Bureau ne peut prendre la dite soumission en considération.

19583 Soumis un rapport du Député - Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût du pavage en granite du Cavi Sapineau, au montant de \$11,924.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme de \$11,924.00 pour

la construction du dit pavage, à la fin de

Soumis des rapports au département en Loi, et des Experts recommandant le règlement des réclamations ci dessous, savoir:-

7711 Demoiselle B. Rubinsky, chute sur trottoir.
 Jugement à la réclamante \$515.77
 Frais de Maître Jacobs, Hall & Co 1134.75
 8681 Dame A. Parthenais et dit \$50.00 à la réclamante
 Frais de Maître Pariseau & Co 24.15
 8750 Dommages à la propriété A. Brassard 15.50
 8691 J. H. Willette, Dommages à la propriété 5.00
 8670 A. Bonier - Vitres brisées 8.25
 8713 Montréal Tramways Co. Poteaux brisés 16.60
 8662 Frank Wilson, Chute 98.80
 8687 Docteur J. A. Sylvestre, Services professionnels 10.00
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'autoriser le règlement des dites réclamations Ex. fonds de réserve.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, sur l'offre faite par M. M. Michael Kirsh et al. de vendre à la Cité le lot de Cadastre No 47 du Village de la Côte des Neiges, au prix de \$2.15 le pied.

Proposé par M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu D'approuver le dit rapport, et de faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter la dite offre et de voter une somme de \$58,050.00 pour cette fin, la balance du terrain devant être utilisée comme parc public.

Proposé en amendement par M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Aïney. Que considération de la dite offre soit ajoutée au Budget de l'année prochaine, alors que la Ville aura probablement l'argent nécessaire à sa disposition pour se payer des taxes de cette nature.

Proposé en sous-amendement par M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert.
Quel que ce soit, il ne s'agit pas d'une ques-
tion de luxe, mais d'une question d'obliga-
tion et de nécessité, rapport soit fait
au Conseil dans le sens mentionné dans
la résolution principale.

Le vote étant pris sur le sous-amende-
ment le Bureau se partage.

Pour: M. M. les Commissaires Côté et Hébert
Contre: M. M. Donald.

Ainsi le sous-amendement est approuvé.
A la demande de M. le Commissaire Ainey
le vote est pris sur l'amendement
Le Bureau se partage

Pour: M. M. les Commissaires M. Donald et Ainey
Contre: M. M. les Commissaires Côté et Hébert
Son Honneur le Maire ayant voté dans
la négative, l'amendement est perdu.

La motion principale étant mise aux
voix, le Bureau se partage

Pour: M. M. les Commissaires Côté et Hébert
Contre: M. M. do do M. Donald et Ainey.

Son Honneur le Maire ayant voté dans
l'affirmative, la motion est approuvée, et, il est
En conséquence.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'inviter les propriétaires intéressés
dans l'expropriation de la rue Notre
Dame à rencontrer le Bureau des
Commissaires, mardi prochain, le
14 courant, à 10.00 A. M. pour sou-
mettre leurs plus bas prix, pour
les propriétés qu'ils possèdent et qui
sont nécessaires à l'expropriation de
la dite rue.

Annulé et
annulé
par Résolution 14 juillet 1914

Soumis un rapport du Deputé-Ingé-
nieur en Chef, transmettant un état
des crédits votés en 1913, et des montants
dépensés à même ces crédits, pour le

département des Egouts, Division Est, le dit
état démontrant qu'une balance disponible
de \$71,241.45 peut être retournée au fonds
d'emprunt.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Recommandé au Conseil, que ladite
somme soit retournée au fonds d'emprunt.

Annulé et annulé
par Résolution
14 juillet 1914

Soumis un rapport du Deputé-Ingénieur
en Chef, transmettant un état d'un
crédit voté en 1913, et des montants dépensés
à même ces crédits, pour le départe-
ment des Egouts (Division Nord) le dit état
démontreant qu'une balance de \$58,568.93 peut
être retournée au fonds d'emprunt.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est
Recommandé de voter le rapport et de faire le rapport
au Conseil, au fonds d'emprunt.

21546

Soumis un rapport du Deputé-Ingénieur
en Chef sur l'avis donné par la Montreal
Public Service Corporation de son intention
d'ériger des poteaux sur le côté ouest de
la rue Panet, au nord de la rue La Fontaine.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Recommandé de faire rapport au Conseil, recomman-
dant que l'autorisation demandée par ladite
Cie, soit accordée, aux conditions ordinaires.

21559

Soumis un rapport du Deputé-Ingénieur en
Chef, recommandant la construction d'un
égout sur l'Avenue Loone, de sa limite ac-
tuelle à la rue Ponce Arthur, au coût
de \$2,200.00 dont \$400.00 payable par la Cité
et \$1800.00 payable par les propriétaires.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Recommandé de faire rapport au Conseil, recomman-
dant le vote de ladite somme de \$2,200.00 pour

la construction de cet égout, a la journée.

21561 Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction d'un passage en asphalte dans les rues suivantes:

Rues	De	A	Crédit Nécessaire
Concagation	Leber	Chellington	\$13,750.00
Forsyth	Bridge	Riverside	\$14,300.00
			28 050.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote des crédits ci-dessus pour la construction desdits passages a la journée.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$26,249.75, suivant liste ci-dessus.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'en autoriser le paiement.

21059 Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, sur la demande faite par la "Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals" pour l'érection d'abreuvoirs au coin des rues Sherbrooke et Saint Laurent, sur le Square Youville et sur le Chemin d'Outremont, recommandant que la dite permission soit accordée, et que la Ville fasse les raccordements d'eau nécessaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est Résolu Que le dit rapport soit approuvé, que la permission demandée soit accordée pour l'installation de ces abreuvoirs pour le coin des rues Sherbrooke et Saint Laurent et pour le Square Youville, le plan desdits abreuvoirs devant être approuvé par

l'Ingénieur en Chef et que la dite Société soit avisée de s'adresser a la Montreal Water & Power Co. pour ce qui concerne l'abreuvoir a être installé sur le Chemin d'Outremont.

21201 Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, sur la lettre de M. Adéard Léveillé, concernant le niveau du trottoir en face de sa propriété rue Curvilliers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu De transmettre copie du dit rapport a M. Léveillé, et de l'informer que le Bureau ne croit pas pouvoir faire davantage dans les circonstances.

20818 Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, au sujet de la requête de certains propriétaires de la rue Saint Hubert, dans le Quartier Durovray, se plaignant du rôle préparé pour le paiement d'un trottoir construit entre les Nos 1225 et 1335 de la dite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu De référer au département en loi pour savoir s'il concourt, au point de vue légal, dans les suggestions du Deputy-Ingénieur en Chef.

19818 Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, au sujet de la plainte de M. M. Gallagher Re: changement de niveau de la rue Aylwin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu De référer le dossier au département en loi, pour qu'il puisse se servir des renseignements y contenus dans la poursuite intentée contre la Ville par le dit M. Gallagher.

21553. Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 7 juillet 1914, au sujet des expropriations dans le Quartier Notre Dame de Grace.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Sibert, il est Résolu De référer au département des Reclamations et des Expropriations pour rapport immédiat.

21552. Soumis un rapport du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 7 juillet courant, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de soumettre au Conseil une opinion du département en Loi, sur certaines questions se rattachant à la circulation des Tramways sur la rue Notre Dame, dans le Quartier Longue Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Sibert, il est Résolu De référer au département en Loi pour rapport.

Son Honneur le Maire quitte son siège.

M. le Commissaire Sibert est appelé à prendre le fauteuil.

21450. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, sur les soumissions venues pour la fourniture et l'installation de deux bouilloires et de trois réchauds pour le chauffage de l'Hotel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu Que le dit rapport ne soit pas approuvé, et que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaires "The John McDougall Co" pour la fourniture et l'installation de

deux bouilloires et de trois réchauds, suivant les devis fournis par le Surintendant des Edifices Municipaux, au prix de sa soumission, savoir: - \$668.00 pour les réchauds et \$2610.00 pour les bouilloires à vapeur. Il est en outre

Résolu De prier le Maire et le Greffier de la Cité de signer le contrat à intervenir, et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

21558. Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, transmettant un estimateur du coût d'un pavage en asphalte, sur la rue Hutchison entre les rues Bernard et Van Horne.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De prier le Secrétaire de communiquer avec les autorités de la Ville d'Outremont pour savoir si elles consentent à accepter les suggestions contenues dans ledit rapport.

Soumise une communication de M. F. J. Cockburn se plaignant du fait que les opérations de minage, à la nouvelle entrée du Parc Mont Royal font en courir des dangers parce que les pierres sont lancées sur les propriétés avoisinantes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que le Surintendant du Parc Mont Royal reçoive instructions de prendre toutes les mesures nécessaires pour que tout danger causé par ces opérations disparaisse, et qu'aucune pierre ne soit lancée sur les propriétés avoisinantes, et ce sans aucun délai.

20343 Soumise une communication de M. A. Lalonde offrant de rendre a la Cite une lisiere de terrain projetant sur la rue Polette.
 Sur proposition de M. le Commissaire Cote
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De refuser ladite offre.

21564 Soumis un rapport du Deputé-Ingenieur en Chef, transmettant un estimé du coût de la construction d'un passage permanent sur la rue Busby, entre la rue Craig et la rue Latour.
 Sur proposition de M. le Commissaire Cote
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'une somme de \$ 3586.00 pour la construction d'un passage en bloc de scories, a la journée, sur la dite portion de la rue Busby.

21563 Soumis un rapport du Deputé-Ingenieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de pavages en asphalte sur les rues suivantes.

Rues	De	A	Credit vote
Coursol	Dominion	Canning	\$ 7,370.00
Imperial	S ^t Jacques	vers le Nord	2,310.00
Quesnel	Dominion	Sulford	5,610.00
Blake	Sulford	anc. limites	3,355.00
			\$ 18,645.00

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'une somme de \$ 18,645.00 pour la construction desdits passages a la journée.

19711 Soumis un rapport du Deputé-Ingenieur en Chef, recommandant la construction d'un egout dans la rue des Erables a partir de l'egout existant en allant vers le sud, au coût de \$ 630.00 entièrement payable par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote
 Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'une somme de \$ 630.00 pour la construction dudit egout, et de demander l'autorisation de faire faire les travaux a la journée, si le Bureau le juge a propos.

Soumis un rapport du Suintendant de l'Eclairage, recommandant que des lampes additionnelles, soient installées et que des changements soient faits aux endroits mentionnés dans ledit rapport.
 Sur proposition de M. le Commissaire Cote
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du Suintendant du departement de l'Eclairage recommandant l'installation de trois lampes a arc pour l'eclairage des Parcs Wellington et Sainte Elizabeth.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'approuver le dit rapport.

21512 Soumise une communication du Greffier de la Cite de Lachine, transmettant copie d'une resolution adoptée par le Conseil de cette Cite au sujet de l'abolition des barrieres de peage.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De concourir dans la dite resolution, et d'informer le Conseil de Lachine que le Bureau fera tout ce qu'il pourra, en temps opportun, pour faire disparaître les barrieres de peage.

20620 Soumis un rapport de l'Ingenieur en Chef, transmettant un estimé du coût

du passage, en asphalte, du Boulevard Saint Joseph, entre les rues Henri Julien et Hutchison.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'un crédit de \$42,842.00 pour le pavage, en asphalte, à la journée, du Boulevard Saint Joseph, entre les rues Henri Julien et Hutchison, à condition que les propriétaires des immeubles ayant front sur cette partie du Boulevard Saint Joseph, signent un écrit dans la forme suivante, tel que suggéré par l'Avocat en Chef de la Ville: -
" Nous, soussignés, propriétaires des immeubles, mentionnés en regard de nos noms, et ayant front sur le Boulevard Saint Joseph entre les rues Henri Julien et Hutchison, requérons la Cité de Montréal de payer cette partie du Boulevard Saint Joseph, et nous engageons à ne jamais réclamer sur cette partie de la rue la construction d'égouts, attendu que nos immeubles s'égouttent maintenant dans les égouts d'autres rues, et que la construction d'un égout sur cette partie du Boulevard Saint Joseph, serait inutile."

21446. Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un projet de cout de la construction de trottoirs en mastic d'asphalte, sur les rues suivantes: -

Pres.	De	A	Credit Vote
Childe (2)	Notre Dame	Honfleur	\$8,320.00
Baldwin (2)	Boulevard de l'Est	Notre Dame	1,742.50
De Roche Blou (2)	do	do	1,938.00
De Ormeaux (0)	Honfleur	Sherbrooke	2,230.00
do (E)	Notre Dame	Honfleur	2,874.00

Pres.	De	A	Credit Vote (autres)
Lebrun (2)	Boulevard de l'Est	Notre Dame	\$1938.00
Mercier (2)	do	do	1938.00
			\$24,991.50

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la somme ci-dessus pour la construction des dits trottoirs à la journée.

21548. Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant une liste de rues, dans lesquelles les égouts sont construits ou votés, et pour lesquelles une demande de pose de tuyaux est faite savoir: -

Pres.	De	A	Credit Vote
Dubousson	Hector	vers l'Est	\$400.00
Beaugrand (Eija)	Notre Dame	Ave du Parc	9,000.00
Desjardins	Boulevard	Carrières	2,325.00
St Denis	24 ^{ème} Ave	25 ^{ème} Ave	1625.00
Lepailleur	Notre Dame	Lecours	925.00
St Just	do	do	450.00
St Malo	do	au Fleuve	1,200.00
Bruneau	do	do	1625.00
Charlemagne	do	Lecours	1300.00
Lecours	Boulevard	St Just	2125.00
Quinn	Nord de Lecours	Lavaltrie	900.00
Boulevard	Notre Dame	au Fleuve	1625.00
Masson	Desjardins	vers l'Ouest	392.00
Northcliffe	Beillon	Ave. de Grues	900.00
Regent	Ad de la rue Sherbrooke		350.00
			\$26,470.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant de voter un crédit additionnel de \$20,000.00 pour la pose de tuyaux à l'eau dans différentes rues, et d'autoriser la pose des tuyaux dans les rues mentionnées au dit rapport du Député-Ingénieur

en chef, ladite autorisation étant sujette au vote par le Conseil de la somme ci-dessus mentionnée.

Son Honneur le Maire se rend conseil.

Soumise une communication de l'Assistant du Président de la Compagnie du Grand Troie, concernant le pavage des rues Saint Paul, McGill et William, Sur proposition de M. le Commissaire Côté Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu

que le Bureau ne peut accepter l'offre de la Compagnie et que cette dernière soit informée que les mesures nécessaires seront prises pour que le pavage des rues ci-dessus soit inclus dans le programme des travaux de l'an prochain.

21285

Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, sur l'examen des candidatures, à la position d'inspecteurs de plomberie.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est que M. M. Arthur Thériault, Arthur Chaulk, et Frank David soient nommés Inspecteurs de plomberie, au salaire annuel de \$800.00, voté dans le Budget Supplémentaire, et que M. M. Thomas Paul, et Chas. N. Robertson soient aussi nommés Inspecteurs de plomberie, au salaire annuel de \$800.00 la nomination de ceux deux ne devant courir que du 1^{er} septembre 1914 et le montant requis pour payer leur salaire durant quatre mois passés: \$511.30 devant être pris sur la balance disponible du crédit voté pour le salaire de l'Ingénieur Sanitaire, et que pareillement de ladite somme de \$511.30 soit opérée en conséquence.

21213.

Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de M. M. Edmund Pilon et Geo. E. Bissone, comme Assistants-Inspecteurs de Bâtisses au salaire annuel de \$1000.00 chacun.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Approuvé par M. le Commissaire Hébert il est d'approuver ledit rapport (M. le Commissaire Ainey (Dissident))

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est de mettre à la disposition de la Commission de Réception une somme de \$10000 pour recevoir la délégation de la "Terminal Commission of Chicago" ladite somme a été prise sur le crédit voté par le Conseil, pour fins de réceptions.

Journal

Edmond Hébert
Président

Procès Verbal d'une Séance Spéciale du Bureau
des Commissaires.
Tenue le 9 Juillet 1914 (P. M.)

Présents.

M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Stébert
McDonald.

En l'absence de Son Honneur le
Maire, M. le Commissaire McDonald
est appelé à présider.

Il est:

Résolu

A l'unanimité d'autoriser le département
en Loi a intenté des procédures cri-
minelles contre M. Etienne Pelland, ci-devant
Ingénieur et Employé de la Ville, et d'au-
toriser M. Paul Mercier, Député Ingénieur
en Chef de la Ville a déposer deux
plaintes contre ledit Etienne Pelland,
devant les Magistrats de Police, savoir:-
Une plainte pour avoir fait, alors qu'il
était employé et serviteur de la Ville,
de fausses entrées dans les livres, plans,
profils, documents et rapports appar-
tenant à la Ville, et la seconde plainte
pour avoir fait au moyen de fausses
représentations, payés par la Cité, à di-
verses personnes, autres que lui-même, dif-
férentes sommes d'argent formant un total
de environ \$ 75,000.00 et de donner instruc-
tions au département des Travaux Publics
de fournir au département en Loi toute
la preuve dont les Avocats de la Ville
pourront avoir besoin, sous le plus
court délai possible.

Soumis des mandats, vérifiés par
le Contrôleur et Auditeur de la
Cité, au montant de \$ 38861.43 suivant

liste artificielle.

Sur proposition de M. le Commissaire Stébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu

D'en autoriser le paiement.

Adjournement.

Charles Stébert,
Président

Procès verbal d'une Assemblée du
Bureau des Commissaires.

Tenue le 10 juillet 1914 (A.M.)

Présents
M. M. les Commissaires Côté
Ainey
McDonald.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu Que M. le Commissaire McDonald soit
nommé Président.

Le Bureau procède à l'ouverture des
soumissions pour la construction d'un
système de conduits souterrains (Contrat No 4)
pour le District borné au nord par
la rue Craig, au sud par la rue
Notre Dame, à l'ouest par la rue
McGill, et à l'est par le Boulevard
Saint-Laurent.

Les soumissions suivantes sont ouvertes
en présence des parties intéressées :-
1^o M. M. L. A. Ott Co Cheque de dépôt \$15000.00
2^o L. M. Gest Co do do \$15000.00

(pour détails des prix voir Originales
des feuilles de minutes ainsi que le
Bulletin Municipal No 29.)

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu Que les soumissions soient vérifiées de la
Commission des Services Electriques, pour
tabulation et rapport, et que les chèques
de dépôt soient déposés au Bureau du
Trésorier de la Cité.

M. le Commissaire Hébert prend son siège.

Soumis au compte de la Compagnie
du Pacifique Canadien au montant

de \$35.00, en rapport avec la réception à
la "Terminal Commission of the City of
Chicago"

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'autoriser le paiement dudit compte
à même le crédit de \$100.00 voté à cette
fin.

Soumises trois séries de mandats, vérifiés
par le Contrôleur et Auditeur de
la Cité, au montant respectif de :-

\$29,909.25

6,050.00

34,008.92,

suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Résolu D'éd autoriser le paiement.

Approuvé
E. Hébert,
Président

Procès Verbal d'une Assemblée du
Bureau des Commissaires.

Tenue le 14 juillet 1914. (A. M.)

Présents.

M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hébert.

M. le Commissaire Hébert est appelé à
prendre le fauteuil.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est
Enjoint A. M. Antoine Dicarie, de comparaître
devant le Bureau des Commissaires
de la Cité de Montréal, à l'Hotel de
Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet
courant, à 10.30 Hrs. A. M. dans la

salle du Conseil, pour rendre témoi-
gnage dans l'affaire concernant
l'exécution des contrats pour la

construction de l'égout-collecteur du
Quartier Notre Dame de Grâces. il est

Enjoint À la personne ci-dessus mentionnée
d'apporter avec elle les livres de
notes et autres documents qu'elle peut
avoir en sa possession, en rapport
avec l'exécution des dits travaux, le
tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée
en vertu des dispositions de l'article

21 R. de la Charte de la Cité de
Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Enjoint A. M. Joseph Asselin, de comparaître
devant le Bureau des Commissaires
de la Cité de Montréal, à l'Hotel de
Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet cou-

rant, à 10 Hrs. A. M. dans la Salle du Con-
seil, pour rendre témoignage dans l'af-
faire concernant l'exécution des con-
trats pour la construction de l'égout
collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces.
Il est

Enjoint À la personne ci-dessus mentionnée
d'apporter avec elle les livres de
notes et autres documents qu'elle
peut avoir en sa possession, en rap-
port avec l'exécution des dits travaux,
le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée
en vertu des dispositions de l'article
21 R. de la Charte de la Cité de
Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est
Enjoint A. M. M. McDonald, de comparaître
devant le Bureau des Commissaires
de la Cité de Montréal, à l'Hotel de
Ville de la Cité de Montréal, le 17
juillet, courant à 10 Hrs. A. M. dans

la Salle du Conseil, pour rendre té-
moignage dans l'affaire concernant
l'exécution des contrats pour la

construction de l'égout-collecteur du
Quartier Notre Dame de Grâces. il est

Enjoint À la personne ci-dessus mentionnée d'ap-
porter avec elle les livres de notes et
autres documents qu'elle peut avoir en
sa possession, en rapport avec l'ex-
écution des dits travaux, le tout sous
toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en
vertu des dispositions de l'article 21 R.
de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint A. M. S. Blake, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces, il est

Enjoint A la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21^e R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Enjoint A. M. Stuart Howard de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces, il est:

Enjoint A la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21^e R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Enjoint A M. J. Rousseau de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces, il est

Enjoint A la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21^e R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Enjoint A. M. J. de Montigny de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces, il est

Enjoint A la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21^e R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Enjoint à M. Georges Dupuis de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces, il est Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Enjoint à M. Chas. P. Loveland de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces, il est Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Enjoint à M. G. Crane, alias Crabb, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces, il est Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Enjoint à M. P. J. Hubert, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâces, il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, ainsi que tous les livres de la compagnie "Marine Construction Ltd" en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous

toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Enjoint A. M. Armand Major, de comparaitre devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hotel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du Quartier Notre Dame de Grâce, il est Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes les peines de droit. La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R. de la Charte de la Cité de Montréal.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le paiement d'un crédit de \$16,622.00, du montant voté pour le macadamisage de la rue De la Rivière, entre les rues Saint-Jérôme et Carrières, et d'appliquer ledit montant, partie au macadamisage de la rue De la Rivière, entre les rues Saint-Jérôme et Masson, ainsi qu'entre les rues Bonduroand et Carrières et partie pour le macadamisage de la rue Masson, entre l'avenue Papineau et l'avenue des Erables.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimateur au montant de \$148.50, du coût de la construction d'un trottoir en ciment sur la rue Saint-Vincent, en face de la bâtisse du journal "Le Devoir" entièrement payable par la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour l'exécution, à la journée, des travaux ci-dessus mentionnés.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimateur du coût du pavage ^{en asphalté} de la rue Laporte, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, au montant total de \$8140.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour l'exécution desdits travaux, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimateur du coût du pavage, en asphalté, de la rue Parthenais, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal, au montant total de \$7,422.50.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour

l'exécution desdits travaux, à la
journalière, si le Bureau le juge à pro-
pos.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
de faire rapport au Conseil, recom-
mandant que le département en Loi re-
çoive instructions de prendre les pro-
cédures nécessaires pour que la ligne
homologuée de l'avenue Western (à l'interfaç
Upper Lachine Road) de l'avenue Belgraves
après limites ouest du Quartier Notre Dame
de Grâce, soit chargée en la ligne
homologuée, telle que montrée, en couleur
rouge, sur le plan annexé au rapport
du Député-Ingénieur en Chef.

Soumises, quatre séries de mandats, véri-
fiés par le Contrôleur et Auditeur de
la Cote au montant respectif de \$54,411.34
\$41,450.03 - \$51,727.51 36,284.91 suivante liste
artificielle.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
d'en autoriser le paiement.

Soumis un projet de rapport, préparé
par le département en Loi, à l'effet
d'amender les règlements 407 et 492,
concernant les permis de la
Commission des Services Electriques.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
d'approuver le dit projet de rapport,
et de le transmettre au Conseil pour
approbation.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
d'autoriser le Député-Ingénieur en Chef
à acheter, après consultations avec

l'Acheteur de la Ville, et au fur et à
mesure qu'il en aura besoin la pierre
concassée et autres matériaux nécessaires
pour l'exécution des travaux, avec toute
la diligence voulue.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
que la résolution du 8 juillet, à l'effet
de payer à M. Thiodore Beauchamp, ex-
pert, une somme de \$50.00, soit amendée,
en y remplaçant le chiffre \$50.00 par le
chiffre \$25.00

M. l'Echevin N. Lapointe introduit au
Bureau une délégation de résidents du
Quartier Ste Madeleine, propriétaires
in terressis dans l'expropriation de la
rue Notre Dame Ouest, entre les rues de Lévy
et Sullford.

Résolu
Après pourparlers
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
d'autoriser le Secrétaire du Bureau
à préparer les formules d'options qui de-
vront être signées par les propriétaires
et soumises au Bureau, en vue d'une
solution définitive de la question.

Soumis un projet de M. Patrick J.
Sally, à la Cote de Montréal.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
de referer au département en Loi et à
l'Ingénieur en Chef pour rapport
immédiat.

Soumis le dossier au sujet des plaintes
portées contre M. E. Valiquet, Ingénieur
Mécanicien en charge de la Station
du Bas-Niveau.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Resolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey; il est de referer toute la question au département en loi pour rapport

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey; il est de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de procéder immédiatement à la construction du trottoir en face de l'édifice du "Desoid" sur la rue Saint Vincent, sujet au vote par le Conseil du crédit nécessaire.

Soumis un rapport au département en loi, transmettant un projet d'arrangement entre la Compagnie du Chemin de Fer du Grand-Tronc et la Cité de Montréal, au sujet de la pose d'une conduite d'eau sous les voies du Grand-Tronc, à l'intersection de la rue Shearer.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire McDonald; il est d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le dit acte d'arrangement, en retranchant dans le dernier paragraphe de la première page, commençant par les mots: "It is also understood" et finissant par les mots "affected thereby" le tout en conformité de l'opinion de l'Avocat en Chef de la Ville.

Soumise une requête de résidents du Quartier de Lorimier, se plaignant des dangers causés par l'exploitation d'une carrière située sur la rue Gilford.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire McDonald; il est de referer au département en loi pour rapport

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire McDonald; il est de donner instructions au Surintendant de la Voirie d'inclure dans les estimés de son Budget de l'an prochain, l'achat d'un certain nombre d'arrosoirs et de balayuses automobiles, semblables aux trois machines qui sont maintenant en usage pour arroser et nettoyer les pavages dans toutes les rues principales, et de faire rapport sur la question qui lui a été posée, savoir: - sur l'opportunité d'arroser les rues avec des lances.

21091 Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage recommandant la pose de certaines lampes additionnelles et des changements en divers endroits.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire McDonald; il est d'approuver le dit rapport.

21672. Soumise une communication de M. Chs Pinoteau, secrétaire du club Ouvrier Municipal Duvernay, concernant le conge annuel des employés permanents.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey; il est d'informer M. Pinoteau que le Bureau des Commissaires a cette question à l'étude et que l'Ingénieur en Chef est prié de faire rapport immédiatement.

21681 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef transmettant un estimé des couts du pavage en asphalte des rues suivantes:

Doupart de DeMontigny @ Logan	\$3,668.50
Lafontaine Frontenac @ Alberville	2,070.75
Storgth do do	1,881.00
Doupart DeMontigny @ Champagne	1,221.50

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey; il est

Resolu De faire rapport au Conseil recom-
mandant la construction dudit passage
a la journée, s'il est jugé opportun.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recomman-
dant de voter un crédit de \$45,000.00
pour les travaux de pose de conduites
d'eau dans différentes rues.

21669 Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De faire rapport au Conseil recomman-
dant de voter la somme de \$5,948.20 pour
les travaux de passage en asphalte
de la rue Cartier entre les rues Marieme
et Mont Royal, suivant le rapport
du Député Ingénieur en Chef, les tra-
voux devant être faits à la journée
s'il est jugé opportun.

21671 Soumis un rapport du Député - Ingénieur
en Chef, recommandant de poursuivre
la "Montreal Public Service Corporation"
en rapport avec la coupe et l'en-
lèvement d'un arbre et d'une boîte
d'arbre par la dite Cie, du coin des
rues Bath et Le Baron, dans le Quartier
Emard.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De référer au département en Loi avec
instructions de poursuivre la dite Compagnie.

Soumis des rapports au Député
Ingénieur en Chef, recomman-
dant la pose de conduites d'eau
dans les rues ci-après mentionnées :-
Rue Logan, est de Dorion, 132 pieds de conduites de 8" \$3,750.00
Avenue de RocheBlave, de Notre-Dame a
Sherbrooke, 4275 pieds de conduites de 8" \$12,500.00

Rue Boyce, ouest de Monsabré, 1444 pieds de conduites
de 8" \$4,320.00

Rue St Dominique 4950 pieds de conduites de 8" \$12,625.00
Bumazie, de Boulevard Laurent a rue Morrison
1400 pieds de conduites de 8" 4,600.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu d'autoriser la pose des dites conduites, les
montants ci-dessus devant être imputés sur
le crédit voté pour la pose de conduites
principales.

Resolu
Amendé
par le Député
par le 7. m. 1914

Soumis un rapport du Médecin du
Service Médical Municipal au sujet de
la demande de congé de Melle Blanche
Mailli, sténographe, attachée au service
de M. le Commissaire Côté.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire McDonald,
il est

Resolu Qu'un congé de quinze jours soit accordé
à Melle Mailli, en plus de sa vacance
habituelle de quinze jours.

Soumis le dossier au sujet de la cons-
truction d'une bibliothèque publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Resolu De demander à l'Association des Archi-
tectes de la Province de Québec, sans admettre
le principe d'un concours, si l'offre
contenue dans sa lettre du 9 juillet est
gratuite et selon a quelles conditions.

21649 Soumis un rapport du Député - Ingénieur
en Chef, recommandant qu'une somme
de \$107.75 soit prise, sur la balance
disponible du crédit voté pour l'enle-
vement de la neige, et appliquée a payer
les gages de certaines personnes employées
a des travaux spéciaux, en rapport
avec la construction de l'égout de

La rue Sherbrooke.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'autoriser le serement recommandé;

21286 Soumis un rapport du Député-Ingenieur
en Chef, demandant l'autorisation d'ex-
écuter, à la journée, les travaux de
construction de l'égout de l'avenue
Cedar Crescent jusqu'aux limites de
Westmount.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver la dite recommandation.

21660 Soumise une résolution du Conseil,
en date du 9 juillet, au sujet de la
surveillance du Service des Tramways
de la rue Notre Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer la dite motion à l'Ingénieur
en Chef, avec instructions aux Inspecteurs
de Tramways de se conformer à
la demande de M. l'Échevin Létourneau,
et d'informer le Conseil de la présente
décision.

Soumise une résolution du Conseil,
en date du 9 juillet, au sujet de l'exé-
cution des travaux dans les rues, par
des particuliers ou des corporations.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer au département en loi pour
savoir quels sont les droits que possède la
Cité à ce sujet, en vertu de la loi
adoptée à la dernière session de la
législature.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu Que la résolution du 9 juillet, a l'effet de
recommander au Conseil, de retourner au
fonds d'emprunt une somme de \$712,111.45, soit
rescandé et annulé à toutes fins que de droit.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que la résolution du 9 juillet, a l'effet de
recommander au Conseil de retourner au
fonds d'emprunt une somme de \$58,570.93,
soit rescandé et annulé à toutes fins que
de droit.

19911 Soumis un rapport du Député-Ingenieur
en Chef, au sujet du projet
servi à la Ville, par certains pro-
prietaires, de l'avenue Bonnaught.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer au département en loi,
pour rapport.

Soumis un rapport de l'Archiviste
de la Ville, transmettant un estimé
de ce que coûterait la mise à l'abri
du feu des plans des divers départe-
ments.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey,
il est

Résolu De donner instructions à l'Archiviste
de la Ville d'inclure le dit estimé
dans son Budget de 1915.

21667 Soumis un rapport du Greffier-
Adjoint de la Cité transmettant
un projet de bail, entre la Cité de
Montréal et le Gouvernement, au
sujet de la pose et du maintien d'un
tuyau de 12" le long du Canalachine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'autoriser Son Honneur le Maire, et le Greffier de la Cite a signer le dit Ball, apres revision par le departement en Loi.

21327 Soumis un rapport du Depute Ingenieur en Chef, au sujet de la demande de M. Valdege Payant, pour permis de transporter une maison.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Cote Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'accorder la permission demandee, pourvu que le travail ne dure pas plus qu'une journee, et que M. Payant entreprenne le dit travail a ses risques et perils.

Soumis un rapport du Depute Ingenieur en Chef, recommandant la construction de trottoirs en asphalte, dans les rues suivantes:

Rues	De	A	Credit a voter
Jossyph (2)	Frontenac	Iberville	\$791.22
Poupart (6)	Notre Dame	Josephine	285.66
do	St Catherine	Champagne	392.48

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Cote Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de recommander au Conseil le vote de la dite somme pour l'execution des dits travaux, a la finnee, si le Bureau le juge a propos.

Soumis un rapport du Depute Ingenieur en Chef, transmettant le detail d'un credit de \$35,000.00 demande pour completer les travaux de terrassement des Cotes du Quartier Hochelaga, sur les rues appartenant a la Cite.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Cote Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de recommander au Conseil le vote d'une somme de \$26,300.00 pour travaux

de terrassement, enlevement du roc, suivant details mentionnés dans le dit rapport, et de voter une somme additionnelle de \$8,700.00 pour la construction d'un mur vis a vis la maison situee au haut de la cote de la rue Saint Germain et d'un mur en beton vis a vis la propriete de M. Gallagher, le tout sans prejudice aux droits de la Ville.

Soumis un avis de M. Alfred Pion a la Cite de Montreal.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Cote Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de referer au departement en Loi pour rapport.

21676 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux transmettant deux baux, en rapport avec l'expansion de la rue Notre Dame.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Cote Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver lesdits baux et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cite a les signer.

Soumis le dossier au sujet de la demande de M. John O'Shea d'etre inscrit sur la Liste des pensionnaires de la Cite.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Cote Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de referer au departement en Loi pour rapport.

Soumis un rapport concernant le paiement de certains comptes aux experts dans l'expansion du Boulevard Saint Joseph, le quel rapport a été adopte automatiquement, le 1er juillet

conformément aux dispositions de la Charte.

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu
 D'en transmettre copie au Trésorier de
 la Cité et au Contrôleur et Au diteur,
 avec instructions d'y donner suite.

Soumise une communication de M. M. P.
 Poulin et Cie, au sujet de l'exécution
 de certains travaux de réparations
 au Marché Bonsecours.

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu
 De retourner au Surintendant des Marchés
 pour nouveau rapport.

21634
 Soumis un rapport du Greffier -
 Adjoint de la Cité, au sujet du vote
 d'un crédit additionnel, en rapport
 avec l'achat d'une certaine propriété
 de M. Michael Baben, en rapport
 avec l'élargissement de la rue
 Smith.

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu
 De référer au département en Loi pour
 rapport.

Soumis le dossier au sujet de la
 réclamation de M. L. H. Obleau, contre
 la Cité.

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu
 De référer au département en Loi pour
 rapport.

Soumis un rapport du Surintendant
 des Parcs, recommandant de permettre
 au "Montreal English Rugby Football Club"
 de jouer sur le Parc Manue, trois heures
 par semaine, à partir du 1^{er} septembre

jusqu'à la fin de la saison.

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu
 D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant
 des Parcs, recommandant de permettre
 à la "Montreal Dry Goods Football League"
 de jouer de 3.30 Hrs. à 6 Hrs, le samedi,
 à partir du mois de juillet au mois
 d'août, sur le Parc Manue.

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu
 D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du département en
 Loi, recommandant le paiement d'une
 somme additionnelle de \$6.00 à Maîtres
 Jacob, Hall, Bouture et Fitch, dans
 la cause de Rubinsky contre la Cité
 de Montréal.

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire M. Donald, il est
 Résolu
 D'autoriser le paiement de la dite somme
 à même le fonds de réserve.

Soumis une communication de M. Chs.
 Birmingham, demandant de lui re-
 tourner une offre qu'il a faite à la Ville,
 au sujet de la vente d'une propriété
 située sur la rue Saint-Mathieu.

Résolu
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu
 D'autoriser le Secrétaire à retourner
 la dite offre, après en avoir gardé copie
 aux Archives.

Soumis un rapport du département en
 Loi, au sujet de la réclamation de
 M. M. Taylor et Gamble.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
 Appuyé par M. le Commissaire M. Donald, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumis un rapport du Secrétaire des Commissaires dans l'expropriation de la rue Sherbrooke, entre les rues Fullum et Aylwin, transmettant les comptes d'honoraires suivants, approuvés par l'Avocat en Chef de la Ville, savoir:-

Records, Amedee Geoffrion, Président	\$205,00
J. A. Landry, Commissaire de la Cité	205,00
M. G. Owens do do	205,00
J. Charpentier do des Propriétaires	205,00
Geo. H. Parent do do	205,00

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey approuvé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'autoriser le paiement desdits comptes.

Soumise une communication du Greffier-Adjoint de la Cité, au sujet de la demande de la "Might Directories Ltd" de se faire fournir une copie de la liste des électeurs municipaux de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, approuvé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'informer les requérants qu'ils pourront se procurer copie de la dite liste, moyennant le paiement d'une somme de \$667.19.

Soumis le dossier au sujet de la demande de M^{de} St. G. Stanton, pour le paiement d'une indemnité pour travail supplémentaire exécuté par son époux, alors qu'il était à l'emploi de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est que le Bureau regrette d'être dans l'impossibilité de faire droit à cette demande.

Résolu

Soumis un rapport du Surintendant des Eclairages Municipaux recommandant la pose d'un appareil de téléphone dans le nouveau Bureau Général du Bureau des Estimateurs au coût de \$25.00 par année.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approuver le dit rapport.

Soumise une résolution de la Commission Spéciale de Reception, recommandant le paiement des comptes suivants:-

Re: Association de la Jeunesse Canadienne-Française
Hotel Windoot \$1,200.00

Re: Associations de Publicité :-

Herald Press	80.00
Beck Mfg. Co	15.00
H. Pullis	160.00
A. M. Galt	200.00
S. B. Townsend	81.00
J. Simpson	25.00
Geo. Simpson Bro.	32.00
Traser, Veget & Co	7.50

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'autoriser le paiement desdits comptes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de préparer des plans pour la construction d'un tunnel sous les rails du Pacifique Canadien, entre les rues Atlantique et Beaumont.

Résolu

Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef recommandant le vote d'une somme de \$8,600.00 payable \$573.00 par la Ville et \$8,027.00 par les propriétaires intéressés, pour la construction d'un égout dans l'avenue Maplewood, à partir

du Chemin de la Côte des Neiges, jusqu'à la rue Decelles.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
 le vote de ladite somme, pour la construction
 dudit égout, à la journée, si le Bureau le
 juge à propos.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur
 en Chef, recommandant de retourner au
 fonds d'emprunt une somme de \$103,074.26,
 représentant des balances disponibles des
 crédits votés en 1913, pour la construction
 de pavages dans la Division est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur
 en Chef, recommandant de retourner au
 fonds d'emprunt une somme de \$45,522.30,
 représentant des balances disponibles des
 crédits votés en 1913, pour la construction
 de pavages permanents dans la Division
 Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur
 en Chef, recommandant de retourner au
 fonds d'emprunt une somme de
 \$200,408.95, représentant des balances
 disponibles des crédits votés en 1913, pour
 la construction de pavages dans la
 Division est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur
 en Chef, sur l'offre du Notaire O'Glehan,
 représentant M. M. Edmond et Aldéric Lefebvre,
 de céder à la Cité le terrain requis
 pour élargir la rue Saint André et
 la rue Masson, entre les rues Carrières et
 Saint Louis, à condition que la Cité leur
 cède gratuitement une lisière de 30 pds. sur
 la rue Mentana, et à certaines autres
 conditions mentionnées dans la dite offre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
 d'accepter la dite offre, et de donner instruc-
 tions au département en loi de prendre
 les procédures nécessaires pour l'efface-
 ment des lignes homologuées actuelles, et
 pour l'homologation de nouvelles lignes,
 suivant le plan préparé par l'Ingi-
 nier en Chef.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur
 en Chef, transmettant des estimés du
 coût de pavage en macadam-asphalte
 des rues suivantes:-

Rues	De	A	Credit à voter
Darling	Ontario	Forsyth	\$6,600.00
De Rocheblanc	Rond de l'Eau	Notre Dame	4,400.00
Mercier	do	do	2,960.00
Soubigny	Mercier	De Rocheblanc	8,800.00
			23,760.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côte
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
 le vote de ladite somme de \$23,760.00,
 pour l'exécution des dits travaux, à la
 journée, si le Bureau le juge à propos.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur
 en Chef, recommandant le vote d'un
 crédit additionnel de \$61.60 représentant
 les intérêts, à compter du 1^{er} mai 1914, sur le

prix d'achat d'une propriété de la succession Lavigne, pour l'ouverture du Boulevard Saint Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté:

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme.

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant de retourner au fonds d'emprunt une somme de \$200,000.00 à même le crédit de \$510,000.00 pour la construction d'un égout-collecteur, dans les Quartiers Emard, Saint Paul et Saint-Gabriel, attendu qu'une seule des sections, au coût de \$276,330.00 sera faite cette année.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme.

21205 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$5000.00 pour la construction de nouvelles toitures à la Station de Pompe du Bas Niveau.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu de faire rapport au Conseil en conséquence, et il est, en outre,

résolu sujet à l'adoption, par le Conseil, du rapport ci-dessus, d'accorder le contrat pour le renouvellement des toitures à la Station de Pompage du Bas-Niveau, au plus bas soumissionnaire, M. Antoine Kelly, au prix de \$16,910.00, d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intercaler, et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

Soumis un compte de M. Dalbi Viaw, Architecte, pour services professionnels rendus, en rapport avec les Casernes Nos 1-3-30, au montant total de \$150.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le paiement du dit compte, à même les crédits de l'exercice courant.

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, sur la demande de la Municipalité de la Ville de Hampstead, de se faire fournir l'eau par la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est résolu de faire rapport au Conseil, recommandant que la demande de la ville de Hampstead soit accordée, pour une période de 5 ans, aux conditions mentionnées dans le rapport du Surintendant de l'Ague duc, et que le département en Loi reçoive instructions de préparer un contrat en conséquence, lequel devra être signé par Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de faire rapport au Conseil, en réponse aux interpellations des Echevins Bastien, Maynard, Letourneau, Lavergne, Therrien, Menard, que les travaux dans les parties nord et est de la Ville, ainsi que dans Saint-Henri, ont été retardés par le fait que tout le matériel de la Poivrie a été occupé par d'autres travaux, et que maintenant que la Ville s'est procuré le matériel roulant additionnel, les travaux vont être poussés avec toute la rapidité possible, et que le Bureau

espère qu'il n'y aura plus de sujet de plaintes.

Soumis un rapport au Deputy-Ingénieur en Chef, recommandant que la partie de la rue Dixon, comprise entre la rue Notre Dame et les voies de la Compagnie du Chemin de Fer du Canada Nord, soit inscrite et désignée comme une Rue Publique, dans le registre des rues publiques de la Cité, conformément à l'article 410 de la Charte.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis un rapport du Directeur du Laboratoire Municipal, demandant le vote d'un crédit pour l'entretien de l'automobile de son département.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'un crédit de \$ 300.00 pour cette fin.

Soumise une résolution du Conseil, en date du 9 juillet 1914, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'étudier l'opportunité de pourvoir l'Ingénieur en charge des passages de la Division nord d'une automobile.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'informer le Conseil, en réponse, que le Bureau des Commissaires ne croit pas qu'il soit nécessaire, pour le moment, de donner à M. Auclair une automobile pour son service.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une demande de la "Montreal Public Service Corporation" pour la pose de poteaux dans certaines rues.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de faire rapport au Conseil, recommandant que l'autorisation demandée, par la "Montreal Public Service Corporation" soit accordée aux conditions mentionnées dans le rapport de l'Ingénieur en Chef.

Soumise une lettre de la "Canadian Association of Stationary Engineers" au sujet du règlement No 180, concernant l'examen et la qualification de l'Inspecteur en Chef des Bouilloires.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est de transmettre au Conseil, pour référence à la Commission de Législation.

Journal

Edouard Hébert,
Président

Procès-Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires. Tenue le 14 juillet 1914 P.M.

Présents

M. M. les Commissaires Ainey Côté Hébert.

M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

Attendu que les entrepreneurs, qui désirent soumissionner pour la construction du tunnel de l'Avenue du Parc, se plaignent du fait qu'ils ne peuvent obtenir de plans, sans lesquels ils ne peuvent soumissionner:

Sur proposition de M. le Commissaire Côté. Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu que l'Architecte, M. J. Emile Barber, reçoive instructions de fournir des copies bleues du tunnel de l'Avenue du Parc, aux soumissionnaires, qui en feront la demande, et qui auront fait le dépôt requis.

Résolu

La Société pour la Prévention de la Cruauté aux Animaux ayant sollicité une entrevue avec le Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de l'inviter pour jeudi, le 16 courant, à 10.30 a.m.

Résolu

Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont Royal, sur la demande de la "Canadian Fair Bookings Association" pour permis de tenir une exposition en miniature, pendant la semaine des Fêtes du Centenaire Canadien, et d'utiliser, à cette fin une partie de la Terme Stetcher.

En qu'il s'agit, dans ce cas, d'une affaire

spéciale et au le rapport du département en loi.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu que la demande, telle que faite, par la lettre de la Compagnie, en date du 26 juin dernier, soit accordée, pourvu que la dite exposition soit tenue sous la surveillance du Surintendant du Parc Mont Royal.

Résolu

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût du pavage en bitume lithic, des rues suivantes: - Rue Saint Felix de St Jacques a St Antoine 13,000.00 Aqueduc St Antoine Market do 3,720.00 6,720.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme, pour la construction des dits pavages, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

Résolu

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant une liste supplémentaire de pavages permanents, dont le coût s'élève à \$61,616.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté. Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de recommander au Conseil le vote des crédits ci-dessous pour la construction des dits pavages à la journée, si le Bureau le juge à propos, savoir: -

Résolu

Rues	De	à	Nature	Credit à voter
Montée des Jouaves	Dans toute sa longueur		Spécial	\$2,750.00
Lagardetriere	Cheneville	Bleury	Asphalte	3,879.75
do	Dorion	Papineau	do	4,279.00
Ernest	St Denis	Extra. Est	do	1,801.25
Benoit	Lorchester	St Catherine	Spécial	5,747.00
H. E. Cartier	St Emelie	St Ambroise	Asphalte	1,620.00
Panet	Ontario	Sherbrooke	do et Blocs Artificiels	11,379.00

Pres	De	A	Nature	Credit Vote
Châteaubriand	Duluth	Mari Anne	Asphalte	\$6,700.00
Parthenais	Notre Dame	St Catherine	Plots Artificiels	16,503.00
Cirat	St Dominique	Coloniale	Asphalte	792.00
Aylwin	Notre Dame	Au Fleuve	Muel + Macadam	6,165.00
				61,616.00

Soumis un rapport du Depute Ingenieur en Chef, recommandant le vote d'une somme de \$35,310.00 pour la construction d'un pavage, en Special, sur la rue Parit, entre les rues Sherbrooke et Rachel.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté. Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme, pour la construction dudit pavage, a la finnee, si le Bureau le juge a propos.

Soumise une communication de M. M. Saigny et Lalonde, demandant un delai de 60 jours, pour enlever une pompe a gazoline installée en face de leur propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté. Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De referer a l'Architecte de la Ville, pour rapport immediat.

Soumis un rapport du Suintendant du Parc Mont Royal, concernant les operations de minage, a la nouvelle entree du Parc Mont Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey. Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De déposer aux Archives.

Soumis un rapport du Suintendant des Parcs, recommandant que la soumission de M. M. P. Donaldson et Sons, pour la fourniture et l'installation d'une pompe pour la distribution de l'eau, dans l'île Ste Helene, soit acceptée, au prix

de \$1,238.00 cette somme comprenant la fourniture de la pompe, la construction de la base en beton, l'installation de la dite pompe et la pose des tuyaux necessaires pour conduire l'eau, a partir du fleuve jusqu'au reservoir installé sur la partie la plus elevee de l'île.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey. Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un plan au sujet des travaux d'égouts a exécuter dans le Chemin Kingston, quartier Mont Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté. Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De referer a l'Ingenieur C. Omircault, pour étudier cette suggestion en meme temps que le rapport qu'il a recu instructions de préparer au sujet de l'égoutage du quartier Mont Royal.

Soumise une communication de M. James Baillie, au sujet de la cession d'une partie du Chemin Kingston, par le Professeur Rutherford.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté. Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De referer au Greffier de la Cité pour compléter le contrat.

M. le Commissaire McDonald prend son siege.

Soumis un rapport du Suintendant du Parc Mont Royal, recommandant que M. E. Prescott, l'assistant-jardinier, soit autorisé a occuper une petite maison située dans la cour des écuries.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey. Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant que le Docteur J. B. Gadois, soit nommé Directeur des Terrains de Jeux, et que M. J. Henderson soit nommé Assistant Directeur des Terrains de Jeux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu d'approuver le dit rapport et de rejeter la question de nouveau, au Surintendant des Parcs, pour suggestions, quant à la détermination des allées.

Soumis un rapport au Député Ingénieur en Chef, déclarant ne pouvoir recommander que la rue Duhamel, entre les rues Panet et Plessis, soit enregistrée comme rue publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu d'approuver le dit rapport, et d'informer le requérant en conséquence.

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, déclarant ne pouvoir recommander le paiement d'un compte, au montant de \$ 80.25 réclamé par la Compagnie "Pope Hartford Motor Co of Canada".

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu d'approuver le dit rapport, et d'informer le requérant en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu d'inviter la "Garment Workers Association" à rencontrer le Bureau, jeudi, le 16 courant, à 11 Hrs. A. M.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, transmettant

les estimés pour la construction du passage en asphalte, des rues susdites: -

Qués	De	A	Montant à Voter
Hibernia	G. J. B. Tracks	Grand Iron	\$ 4,820.00
Mullins	Charlevoix	Hibernia	924.00
Charon	Wellington	Alex. Hospital	30,580.00
			\$ 36,324.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de recommander au Conseil le vote de la dite somme pour la construction des dits passages, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de trottoirs en ciment, sur les rues susdites.

Qués	De	A	Montant à Voter
Chabot (O)	S. Jérôme	Gilford	\$ 2,670.58
Gilford (S)	Cartier	Chabot	617.64
Carrières (S)	Papineau	Sherville	7,373.62
Dehoumier (O)	No 1404	Gilford	906.74
Parthenais (O)	Rachel	Gauthier	1,853.50
Rachel (No)	Frontenac	Parthenais	3,758.48
			\$ 17,180.56

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de recommander au Conseil, le vote de la dite somme, pour la construction des dits trottoirs: à la journée, si le Bureau le juge à propos.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville au sujet de la construction sur la ligne du Boulevard S. Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est Résolu de demander au département en Loi, jusqu'à quel point s'étend l'homologation des lignes du Boulevard S. Joseph et de donner instructions à l'Architecte de

la Ville de ne plus donner de permis de construction jusqu'à nouvel ordre.

19887 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant certaines informations au sujet de la construction d'une propriété sur un terrain appartenant à la Ville.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est de référer au département en Loi, avec instructions de prendre les procédures nécessaires contre les auteurs de cet empiétement.

21711 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, transmettant un estimate pour la construction d'un trottoir en asphalte sur l'avenue Labelle, entre les rues Ste Catherine et Dorchester, et recommandant le vote du crédit nécessaire, savoir: - \$ 2,644.00.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

19429 Soumis des rapports du Député-Ingenieur en Chef, du Surintendant de Police et du Chef-Adjoint du département des Incendies, au sujet de transformation à l'Hotel de Ville de Rosemont en Poste de Pompier et de Police.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de faire rapport au Conseil à l'effet de voter un crédit de \$635.00, pour l'organisation d'une cour de voirie à cet endroit, et de donner instructions à l'Ingenieur en Chef de se servir du dit édifice comme d'un dépôt pour les besoins des travaux à exécuter dans le Quartier Rosemont et il est

Résolu

en outre: De faire rapport au Conseil à l'effet de prier la Commission de Législation de prendre les mesures nécessaires pour relever la Ville de l'obligation de construire une Station de Police et de Feu dans l'ancien Hotel de Ville de Rosemont.

21693-21694 Soumis des extraits du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 9 juillet courant.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de faire rapport au Conseil, à l'effet: 1° D'informer M. l'Échevin Rochon que l'Ingenieur en Chef a reçu instructions de préparer un plan d'ensemble des égouts du Quartier Mont Royal; 2° D'informer M. l'Échevin Larivière que la question de l'ouverture des rues Soulegny, Royce, Sherbrooke, est à l'étude.

21342 Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses recommandant de permettre à M. P. Lacowitsky, d'ériger une bouilloire sur le lot cadastral No 776. Subdivision Est du Quartier Louis, No 62 Grubert.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est d'approuver le dit rapport.

21587 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, demandant l'autorisation de faire exécuter certains changements dans la chambre des cabinets du Marché Saint Jean Baptiste. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est,

Résolu D'approuver, ledit rapport.

21590 Soumis un rapport au Surintendant des Marchés, recommandant de remplacer deux gros tuyaux en bois servant au système de réfrigération, par des tuyaux en tôle galvanisée, au coût approximatif de \$40.00, a été pris sur le crédit voté pour réparations générales.

Résolu D'approuver ledit rapport. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

21689 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, demandant l'autorisation d'installer un téléphone dans le Bureau de M. L. A. Lefebvre, commis-préposé au personnel du département des Incendies, au coût de \$25.00 par année.

Résolu D'accorder l'autorisation demandée. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

21046 Soumis un extrait au procès verbal d'une séance au Conseil tenue le 15 juin 1914, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de mettre devant le Conseil, le dernier rapport des Inspecteurs de Tramways.

Résolu De transmettre au Conseil les rapports demandés. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

20840 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimatif pour la construction d'une entrée en blocs de scories devant la Caserne de Pompieri No 32, Quartier Saint Paul, et recommandant le vote du crédit

nécessaire à cette fin, savoir, \$376.00. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant que le pavage de la rue Labelle, entre les rues Dorchester et Sainte Catherine, soit fait en "special" au lieu de l'être en asphalte, tel que voté le 17 fév. 1913.

Résolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

20482 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur la demande faite par M. l'Échevin Létourneau, à l'effet de changer en mastic d'asphalte les trottoirs proposés en ciment sur certaines rues. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'informer M. l'Échevin Létourneau que les travaux sont commencés, et qu'il ne serait pas opportun de faire, pour le moment, les changements proposés.

21515 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, demandant de faire installer un téléphone dans le Bureau du Surintendant du département des Privilèges et des Licences, au prix de \$28.00, par année.

Résolu D'approuver ledit rapport. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

21703 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur la mise à la retraite de M. E. Schiffelaers, Ingénieur, employé

dans le département des Travaux Publics.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de référer au département en lai pour rapport.

21551
Soumis un rapport de l'Inspecteur Supérieur Général du Service de la Voirie, au sujet des vacances des employés d'ateliers, contremaîtres de section, etc.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est de référer la question à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumise une lettre du Secrétaire - Archiviste de l'Association des Ingénieurs Stationnaires, transmettant copie d'une résolution adoptée par la dite association, au sujet de l'examen des candidats, pour la position d'inspecteurs de chaudières.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est de référer à l'Architecte de la Ville et à l'Inspecteur des Chaudières pour rapport.

21697
Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé pour le passage, en bitulithic, de la rue Saint-Éloi, entre les rues Saint-Paul et Saint-Sacrement, au coût de \$1,900.00

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil, pour le vote de la somme ci-dessus.

21660
Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 9 juillet courant, à l'effet de prier le Bureau de faire subvenir le Service des Tramways de la rue Notre-Dame.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de référer à l'Ingénieur en Chef, avec instructions de se conformer à la demande du Conseil, et de faire rapport à ce dernier pour l'informer en conséquence.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût du passage en asphalte, de la rue Paupart, entre les rues Notre-Dame et Champagne, au montant de \$ 5,599.00.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

21696
Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de trottoirs en ciment, dans les rues suivantes:-

Rues.	De	A	Credit à voter.
5 ^{me} Avenue (2)	Masson	Dandurand	\$2,225.00
6 ^{me} do (0)	do	do	2,225.00
Masson (2)	Iberville	150 pds Ouest 1 ^{re} Avenue	2,821.50
			7,271.50

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

21695
Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé, pour le passage, en asphalte, de la rue de Lominier, entre les rues Mont-Royal et Gilford, au montant de \$14,350.00.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

20856

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un égout, dans l'Avenue du Parc et de l'Île, au coût de \$20,000.00, dont \$800.00 payable par la Cité, et \$19,200.00 payable par les propriétaires.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil.

20766

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$79,000.00 pour la construction d'un égout collecteur le long des rues Forsyth, St-Jacques et Chamblay, payable comme suit: - \$1,040.00 par les propriétaires et \$77,960 par la Cité.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

21664

Soumise une communication du Secrétaire de l'Association des Ingénieurs-Stationnaires, transmettant copie d'une résolution adoptée par le conseil-exécutif de cette Association, au sujet d'une nouvelle échelle de salaires pour les ingénieurs-mécaniciens.

Résolu.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'informer l'association que l'échelle des salaires raisonnables a été préparée et approuvée, dans le cours du mois de février dernier, et que le Bureau des Commissaires regrette de ne pouvoir se

rendre à la demande de l'association, laquelle demande sera prise en considération, lorsque le Bureau préparera la nouvelle échelle de salaires au mois de janvier prochain.

20856

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant la pose de conduites d'eau dans l'avenue du Parc et de l'Île, au coût approximatif de \$7,000.00 à être imputé sur le crédit vote pour la pose de conduites d'eau, dans différentes rues.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'autoriser la pose des dites conduites.

Journal

Émile Hébert
Président

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires.

Tenue le 15 juillet 1914. A. M.

Présents

M. M. les Commissaires Airey
Côté
Hébert
M^{re} Donald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire M^{re} Donald est appelé à présider.

Soumises quatre séries de mandats, vérifiées par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant respectif de \$ 8,839.01 - 71,369.33 19,062.06 - 22,717.54, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Airey, il est résolu d'en autoriser le paiement.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Airey, il est

Enjoint

à M^{re} Omer Giroux de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Ville de Montréal, à l'Hotel de Ville de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 Hrs. A. M. dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout-collecteur du Quartier Notre Dame Ida Grées, il est

Enjoint

à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents, qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 B. de la Charte de la Ville de Montréal.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, déclarant que la Banque de Montréal, à Londres, a escompté au taux de 3 1/2% plus 1/8 de commission et 1/20 pound timbres des Bons du Trésor, pour \$ 250,000, et recommandant de sanctionner cette transaction.

Sur proposition de M. le Commissaire Airey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu

D'approuver la dite recommandation.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de passages permanents, dans les rues suivantes:

Rues	De	A	Credit à voter
De Couvelles	Riv St Pierre	St Antoine	\$ 27,830.00
Delisle	Atwater	Rue de Lima	14,080.00
			41,910.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Airey, il est

Résolu

de faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme pour la construction desdits passages, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de passages permanents, sur les rues suivantes:

Rues	De	A	Nature	Credit à voter
Argyle	Guy	Parage actuel	Asphalte	\$ 1,925.00
Mont St Marie	St Antoine	C. P. R.	do	1,540.00
Brandon	do	do	do	1,925.00
Plymouth Grove	a l'Est de Gaudry	do	do	4,950.00
Hanning	St Antoine	C. P. R.	do	1,763.00
Gaudry	do	do	do	2,062.00
St Martin	do	do	Pétulithic	2,582.00
Woodstock	do	do	Asphalte	2,750.00
				19,497.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu. De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme pour la construction des dits passages, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu. De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'une somme de \$125.00, pour l'impression de 500 copies d'un manuel de la Police Sanitaire, autorisée par résolutions, en date du 8 juillet dernier.

Soumis un rapport du Surintendant des Travaux, au sujet des soumissions reçues, pour l'installation de clôtures.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey approuvée par M. le Commissaire Côté, il est Résolu. D'accepter la commission de la Compagnie de Ter Ornamental Dupré, aux prix suivants :-

Clôture - Bassin Square Louis	\$2,057.50
" Square Victoria	375.00

Soumis un rapport du Chef Adjoint du département des Incendies, recommandant de remettre à M. G. E. Deakin, un dépôt de \$5,780.00, fait en rapport avec la construction de la Caserne de Pompieri No 3, et de payer à M. D. J. Spence la balance de ses Honoraires s'élevant à la somme de \$1,646.70.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu. D'approuver ladite recommandation.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu. D'approuver ladite recommandation.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu. D'autoriser M. Butler, l'un des Avocats de la Cité, à réquérir les services de deux géologues l'un de l'Université Laval et l'autre de l'Université McGill, et de M. P. W. S. Georges, ingénieur civil, pour examiner les points (tests faits) faits le long de la tranchée du grand égout de Notre Dame de Grâces, au point de vue de la géologie et de la construction de l'égout, et pour servir dans une cause de la Cité vs Belland, et de la cause au Civil de Pion vs la Cité et dans les autres causes civiles que la Ville pourra intenter contre les contracteurs des travaux de différentes sections de l'égout, en remboursement de l'indie, et de mettre de côté à cette fin une somme de \$2,000.00 ex-fonds de réserve.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le transfert du bail de M. Isaac Pagi, pour l'étal 19-20, Marché S'Antoine, à M. Jacob Cohen.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu. D'autoriser le dit transfert.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le transfert du bail de M. M. McBride Bros, pour l'étal Nos 7-8 Marché S' Laurent à M. Louis Berlin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Hébert, il est Résolu. D'autoriser le dit transfert.

Soumission d'une demande de M. A. Papiéan
gardien du Bain Lévesque, à l'effet
de se faire donner un téléphone par
la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu que le Bureau ne peut faire droit
à cette demande.

Journal

É. Hébert,
Président

Procès-Verbal d'une assemblée du Bureau
des Commissaires.

Tenue le 16 juillet 1914 A. M.

Présents.

M. M. les Commissaires Ainey,
Côté,
Hébert
McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire
M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

La Société pour la Protection de la
Faune et des Animaux, se présente devant
le Bureau, et demande que la subven-
tion qui lui est accordée par la Ville
soit portée à \$ 2,500.00 par année.

Après pourparlers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu de renvoyer la question au Directeur de
l'Assistance Municipale pour rapport.

M. White, avocat, représentant la
"Compagnie Montreal Abattoirs" demande
au Bureau de faire suspendre les
causes actuellement pendantes devant
la Cour du Record.

Après pourparlers:

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu que le Bureau ne croit pas qu'il soit
opportun d'intervenir dans l'action
de la Cour.

Une délégation de la "Garment Workers
Association" se présente devant le
Bureau et demande que l'étiquette
de l'union soit apposée sur les unifor-
mes de la Ville. Les délégués s'engagent
à soumettre une demande par écrit.

Soumis un mandat, au montant de \$ 325.00 en faveur de la Commission des Services Electriques.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu

D'accepter le paiement.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cite, recommandant d'offrir un taux de \$ 103.90 ou égal a 5% d'intérêt, plus intérêts depuis le 1^{er} juillet courant, pour les débentures offertes par la Municipalité Scolaire de Ste Genevieve de Thaumaturge.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu

D'approuver ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu

Qua la section 34 du règlement 296, tel qu'amendé par le règlement 396, que la résolution du 14th mai 1914, concernant la location des étaux de bouchers, soit rescindé et annulée, a toutes fins que de droit.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le transfert de l'étal Nos 9-10, Marché St Jacques, de M. Desautels, a M. P. Nadon.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu

D'approuver ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu

Que M. Leonard Sevais soit nommé Yvonabed, à la Cote de la Rivière, aux Quarters Rosemont, et que M. Henri Brodeur soit nommé gardien de la dite Cote, les deux au salaire fixé pour

la position.

Soumis une offre de M. J. A. Paillargon, de aider a la Cite, gratuitement et sans conditions, les rues Marlowe et Northcliffe, entre les rues Sherbrooke et Cote St Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu

De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter ladite offre, sujet a l'approbation du Surintendant de la Voirie.

Soumise une demande de M. Leon Petit, pour permis de donner des expériences de dressage des chiens, sur le parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu

D'accorder ladite demande, sujet a l'approbation du Chef de Police et du Surintendant des Parcs.

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes recommandant la remise a la "Elder Ebene Asphalt Co" d'un depot de \$ 9,418.60 fait en rapport avec le contrat, pour la fourniture de pavés en granit, durant l'année 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu

D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant la remise, a la "Brunswick Ball & Collender Co" d'un depot de \$ 400.00 fait en rapport avec la fourniture de billards.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu

D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du docteur J. E. Laberge, recommandant l'installation d'un téléphone à la résidence des infirmières.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu que le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de la demande de la Montreal Public Service Corporation pour la pose de poteaux sur la rue Alma.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de faire rapport au Conseil recommandant d'accorder la dite demande, aux conditions ordinaires.

Soumis un rapport du surintendant des Marchés, recommandant le transfert du bail de l'étal No 20, Marché Bonsecours, de M. L. J. Masse, à Dame Marie Louise Petit, son épouse.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu d'autoriser ledit transfert.

Les rapports suivants du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques sont soumis au Bureau et sur proposition de M. le Commissaire M. Donald appuyé par M. le Commissaire Côté, il est résolu de les approuver, savoir:-

- 1°. A l'effet de nommer M. Louis Truchette M. V. Inspecteur des Aliments, au salaire de \$800.00 par année, avec droit à l'allocation pour l'entretien de son cheval.
- 2°. A l'effet de nommer M. Armand Chagnon M. V. Inspecteur des Aliments, au salaire de \$800.00 par année, avec droit

à l'allocation pour l'entretien de son cheval.

3°. A l'effet de nommer M. Mathias Chagnon M. V. Inspecteur des Aliments, au salaire de \$800.00 par année, avec droit à l'allocation pour l'entretien de son cheval.

4°. A l'effet de prendre à même la balance disponible du crédit voté pour les gouttes de lait, une somme de \$450.00 pour l'impression d'un manuel intitulé "Hygiène de l'enfant au premier âge."

5°. A l'effet de déclarer qu'à l'avenir, toute pétitionnaire d'une licence pour tenir un établissement où l'on vend et où l'on fabrique des comestibles, bonbons, biscuits, pâtisseries, rafraîchissements, fruits, épicerie, viandes, poissons, légumes, fabriques d'eaux gazeuses, de conserves, de pâtes alimentaires, et en général, toutes substances alimentaires, ne puisse obtenir sa licence, en outre des autres obligations, que sur présentation d'un certificat, signé par le chef du service de l'Inspection des aliments, attestant que le local et les environs de l'établissement ont été visités et trouvés conformes au point de vue de l'Hygiène.

6°. A l'effet d'autoriser l'exécution de réparations à la clôture en fer qui entoure le terrain de l'Hôpital de Naville, le coût devant en être chargé sur la balance de \$173.04 du crédit voté pour la construction de ladite clôture.

7°. A l'effet d'autoriser l'achat d'une lanternne à projections pour illustrer les conférences contre la mortalité infantile et la tuberculose, au coût de \$130.00 à être imputé sur le crédit voté pour les dites conférences.

8°. A l'effet d'autoriser le paiement à l'Hôpital Alexandra d'un compte au montant de \$4,021.00 représentant 4,021 jours supplémentaires d'hospitalisation de contractuels audit hôpital, pour le trimestre

s'étendant du premier conseil au
30 juin 1914.

20620 Soumis un rapport du Directeur, au
Bureau Municipal d'Hygiène et de
Statistiques, au sujet de la construc-
tion d'un égout sur le Boulevard
Saint-Joseph, entre les rues Saint-Dominique
et Saint-Arban.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
de référer à l'Ingénieur en Chef avec
instructions de conférer immédiatement
avec le Docteur Bouchard, à ce sujet.

19851 Soumis un rapport du Directeur, au
Bureau Municipal d'Hygiène et de Sta-
tistiques, au sujet de la nuisance
causée par l'accumulation d'immon-
dices à l'extrémité de la partie couverte
de la Petite Rivière Saint-Pierre.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de référer à l'Ingénieur en Chef avec
instructions de faire le nécessaire pour
faire disparaître cette nuisance le
plus tôt possible.

Soumis une communication de
M. Alfred Jassaf, demandant un
congé de deux mois et demi, pour
des raisons de famille.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire
McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
d'accorder le congé demandé, sans
salaire.

Soumis un rapport de l'Architec-
te de la Ville, au sujet de l'emploi
de la briques de la "Brick and
Tile Co of Canada" pour l'érection

d'une caserne de pompiers, à Tétrault-
ville.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
de référer à l'Architecte pour utiliser cette
brique, si cela ne constitue pas une perte
pour la Ville.

Soumis un rapport du Chef du départe-
ment des Incendies, au sujet de la de-
mande des héritiers de feu Hildas La-
loche, pour une indemnité de \$1,000.00.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
de référer au département en lui
pour rapport.

Soumis un rapport du Chef du départe-
ment des Incendies, au sujet de la
demande des héritiers de feu le lieute-
nant Joseph McDonald, pour une indem-
nité de \$1,000.00.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
de référer au département en lui pour
rapport.

Soumise une communication de la "Montreal
Concrete Tile Ltd" demandant la per-
mission de faire poser de la tuile-bi-
ton dans la caserne de pompiers
du Quartier Brossard.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
de refuser ladite demande.

Soumis un rapport du Chef du
département des Incendies recomman-
dant le paiement à M. M. Cox et Amos,
d'un compte au montant de \$481.15
représentant la balance de leurs
honoraires, en rapport avec

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Airey, il est

Résolu

de soumettre un rapport du Chef du département des Incendies, au sujet de l'offre de M. M. W. E. Hamilton & Co, de verser des bornes-fontaines à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Airey, il est

Résolu

de référer à l'ingénieur en chef pour rapport. Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, recommandant d'accepter le fourgon de protection-automobile fabriqué par M. M. A. Jennings & Co, et de verser le dépôt de \$700.00, fait par la dite Compagnie.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Airey, il est

d'approuver le dit rapport. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant l'installation d'un téléphone au coût de \$35.00 par année à la résidence du nouveau Chef de District, Ernest Faurem.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Airey, il est

d'approuver le dit rapport. Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant respectif de \$61,777.55, suivant liste certifiée.

Résolu.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Airey, il est

de soumettre un rapport du Chef du département des Incendies, transmettant les devis pour la demande de soumissions pour l'enfouissement sous terre des fils, etc., du département d'alarmes.

Résolu

De référer au Surintendant de l'Éclairage, et à la Commission des Services Électriques pour rapport.

Soumis un rapport du Maire-Suppléant déclarant qu'il a nommé M. M. J. A. Veary et Adolphe Liricel, pour agir comme estimateurs, dans l'expropriation de la propriété, portant le No 228-604 du cadastre.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Airey, il est

d'approuver le dit rapport. Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs recommandant le renvoi, pour cause, de M. Wilfrid Hartubise, employé dans son bureau.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Airey, il est

d'approuver le dit rapport. Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, recommandant la nomination de M. Willie Bellemare, à la position de Compagnon de 3^{ème} classe, au salaire de \$800.00 par année, et la nomination des personnes suivantes, à la position de Pompier-Inspecteurs, au salaire de \$800.00 par année:-

Jacques Baire - Theophile Létot, Garnet Spanger, Fortunat Marsan, Médéric Leblanc, Gustave Caluswaert, Em. Permette

Michel Beauchette, Henri Hamel, Oscar
Dyallier, Emile Guyon, Henri Letourneau,
Georges Menard, Evariste Kaud.

Proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le dit rapport.

Résolu

Soumis un rapport au Député-
Chef du département des Incendies,
recommandant la nomination des
personnes suivantes, a la position
de pompier de 3^e classe, au salaire
de \$800.00 par année:

Eli Russell et Peter Rosen, et la
nomination des personnes suivantes,
a la position de pompier-inspec-
teurs, au salaire de \$800.00 par année.
Oscar Regimbald - Adolard Allard,
Alfred Binard, Ad. Moreau,
Alfred Piquet, Jean Lebeau, Wilfrid
Gravel, Armand Robitaille - Hector
Fouché - Hector Siguin - Joseph
Picard.

Proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le dit rapport.

Résolu

Soumis un rapport au Surintendant
de Police, recommandant la no-
mination des personnes suivantes, comme
constables:-

No 24 Joseph Edouard Gagnon pour remplacer J. Boteau démissionnaire
No 136 Joseph Mathieu de William Boman de
No 383 Edo Gustave Chaput de P. Delage de

Proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le dit rapport.

Résolu

Soumis un rapport au Surintendant
de Police, recommandant la nomi-
nation des personnes suivantes, comme
constables:-

No 111 - John Cunningham, pour remplacer M. Menard, démis.
No 170 - Joseph Chutier do Afermay do
No 915 Origine Lauthier do J. Lassablonniere, de -
missionnaire

Proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le dit rapport.

Résolu

Soumis un rapport au Député-
Chef du département des Incendies, recommandant
le renvoi, pour cause, de M. Georges
Lévesque, employé a l'atelier du dé-
partement, comme finisseur.

Proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le dit rapport, la dite
démission devant prendre effet a comp-
ter du 6 juillet courant.

Résolu

Soumis un rapport au Chef du département
des Incendies, recommandant la nomina-
tion de M. M. Arthur Paquet et Jérôme
Tessier, a la position de pompier-ins-
pecteurs, au salaire de \$800.00, par année.

Proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le dit rapport.

Résolu

Soumis un rapport au Chef du départe-
ment de l'Instruction concernant la
demande de pension de M. M. E. Gariépy
et A. Proulx.

Proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De renvoyer au département en Mai pour
rapport.

Résolu

20756. Soumis un rapport du Député Ingénieur
en Chef, transmettant copie d'une lettre
de la Cie des Tramways, concernant
la modification des barrets des tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire M. Donald, il est
Résolu de recommander au Conseil d'ajouter
les dits arrets de tramways à la liste
adoptée, le 23 juin 1913.

Soumis un rapport au Deputy-Chief
du département des Incendies, recom-
mandant le renvoi pour cause, du
pompiers Henri Broulx, à compter du
13 juillet courant.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu d'approuver ledit rapport.

Soumise une communication de M. J.
Coleman, ex-capitaine de Police, deman-
dant que la Ville lui paie son salai-
re durant les deux mois de congé
qu'il a obtenus, savoir les mois
de mai et juin 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de référer au Surintendant de Police
pour rapport.

20625 Soumis un extrait du procès-
verbal d'une séance au Conseil tenue
le 1^{er} juin 1914 (question de l'Écluse Malak)
demandant certaines informations.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de transmettre au Conseil, les in-
formations demandées.

21647-1. Soumise une requête au Secrétaire des
vieux ex-constables de la Cote de
Montreal, demandant d'être mis à sa
retraite, ainsi que ses confrères, les si-
gnataires de la dite requête.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est:

Résolu de référer au Surintendant de Police pour
rapport.

Soumise une communication de Son Hon-
neur le Maire, transmettant une lettre de
M. le Docteur H. F. Ling-Blair, qui sollicite
un emploi de médecin dans le département
de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de référer au Surintendant de Police pour
rapport.

Soumis un rapport du Chef de Police,
au sujet de la demande du constable
J. J. Ockett, pour être mis au nombre des
pensionnaires de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de référer au département en Loi.

Soumis un rapport au Surintendant
de Police, au sujet de la demande du
constable Évariste Laberge, pour être mis
au nombre des pensionnaires de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de référer au département en Loi.

Soumis un rapport de l'Assistant-Sur-
intendant de Police, recommandant
le paiement d'un compte de \$25.00, au
Docteur J. A. Charbon, pour services
professionnels rendus à la demande
de la Police.

Sur proposition de M. le Commissaire M. Donald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu d'autoriser le paiement du dit compte,
à même les crédits votés pour contri-
gents.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est de donner instructions au département en loi d'engager à la Commission des Services Électriques, copie de l'avis au sujet des conduits souterrains.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale sur les cas d'interruption de malades à l'Hôpital des Incurables, d'enfants sans tutelle dans les Ecoles d'Industrie, et d'aliénés sans les Asiles.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport de M. le Commissaire Ainey, recommandant :-

1^o De maintenir la coutume d'accorder des vacances de dix jours aux contremaîtres de secteur, de six jours aux cantonniers, et de six jours aux employés d'ateliers permanents.

2^o De payer les ouvriers non-permanents, employés dans les ateliers, pendant toute l'année et de leur accorder des vacances de six jours, comme aux permanents ces vacances ne devant compter que pour ceux qui ont au moins un an de service.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver la dite recommandation, et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef d'agir en conséquence.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant que M. H. P. Lefebvre soit nommé au poste d'ingénieur civil pour le département de l'inspection des bâtisses.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est de nommer M. H. P. Lefebvre à ladite position, au salaire de \$ 1,200.00.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à la "McLary Mfg Co" d'emmagasiner de la Gasoline, sur le lot No Cad 1592-1593 et C. 1886, du Quartier Ste Anne, Nos 89 à 95 rue King.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est d'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux au sujet du compte de M. J. A. Raymond, pour l'installation de réchauds au Pain Laviolette.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey appuyé par M. le Commissaire Côté, il est de référer au département en loi pour rapport.

Attendu que le Bureau des Commissaires a demandé au Conseil le vote d'un crédit, pour la pose d'une conduite d'eau de 30".

Attendu que le plus bas soumissionnaire a déclaré avoir fait une erreur dans ses quotations:

Attendu que le Bureau des Commissaires considère qu'il est préférable, dans les circonstances d'exécuter ces travaux à la journée;

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est d'autoriser l'exécution des dits travaux à la journée, et la remise des dépôts pour les entreprises qui ont

soumissionnaire.

Journal

Joseph Hebert,
Président

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau
des Commissaires.

Tenue le 16 juillet 1914 (P.M.)

Présents

M. le Commissaire Hebert, Président
M. M. les Commissaires Côté
McDonald
Ainey.

Monsieur l'Échevin Chartrand intro-
dunt une pétition de citoyens du
Quartier Hochelaga, concernant l'é-
tablissement d'un parc dans le
Quartier Hochelaga, sur le terrain situé
en face de l'église d'Hochelaga, rue
Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De vérifier le rapport fait au Conseil,
en date du 14 mars 1914, à l'effet
d'acheter les terrains nécessaires pour
l'établissement du dit parc.

21748 Soumis un rapport de l'Ingénieur en
Chef, transmettant l'estime pour la
construction de l'égout collecteur du
quartier Brossard, au coût total de
\$18,000.00 dont \$16,728.00 payable par la
Cité et \$1,272.00 payable par les proprié-
taires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recomman-
dant de voter la somme ci dessus pour
la construction du dit égout à la
journal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu Que monsieur Eugene Monday, soit nommé
temporairement à la position de Commis

présenté à la copie des procès verbaux des séances du Bureau des Commissaires, au salaire de \$700.00 par année, le montant nécessaire devant être imputé sur le crédit voté pour engagement de secrétaires pour les Commissaires et autres employés pour le service de la Ville.

21744. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant la pose de tuyaux à l'eau dans les rues suivantes:

Rues	De	A	Montant
17 ^{ème} Avenue	Masson	Bld. Rosemont	\$4,650.00
Harvard	Chemin Lachine	Western	1,000.00
Dalton	Est. Blvd. Sicani		1,000.00
			<u>\$6,650.00</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu d'autoriser la pose desdits tuyaux, le montant requis devant être imputé sur les crédits votés pour la pose de tuyaux dans différentes rues.

19584. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$1000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Carter, entre les rues De Montigny et Lafontaine, payable comme suit: \$50.00 par la Cité et \$950.00 par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu d'approuver ledit rapport, et de faire rapport au Conseil en conséquence

21619 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$1200.00 pour la pose de tuyaux en tuile

de 8" dans la rue Saint Charles, quartier Ahuntsic, payable comme suit: \$750.00 par la Ville et \$450.00 par les propriétaires. Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu d'approuver ledit rapport, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

21743 Soumis un rapport au Député Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction d'égouts dans les rues suivantes: au coût total de \$33,500.00 dont \$5,500.00 payable par la Cité, et \$27,900.00 par les propriétaires.

Rue	De	A	Crédit à voter
Orléans	Lanoraie	Est. Ave. du Parc	\$12,000.00
Abraham	Roche	" "	9,000.00
Hopper	Lanoraie	" "	12,500.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant de voter le crédit ci-dessus pour la construction desdits égouts à la fournie.

19971 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un égout à Hochelaga, entre les rues Saint Germain et Darling, au coût de \$2,110.00 dont \$240.00 payable par la Ville et 1870.00 par les propriétaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu de recommander au Conseil le vote du crédit ci-dessus, pour la construction du dit égout à la fournie.

21715. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant la pose de tuyaux à l'eau dans l'avenue Hôtel de Ville, entre la 2^{ème} et la 3^{ème} avenue, dans la Ville Saint Pierre, au coût de \$700.00. Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Airey, il est d'approuver le dit rapport, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

21749 Soumis un compte de monsieur H. P. Lordly, ingénieur civil, au montant de \$1500.00 pour inspection, examen des plans, etc. des travaux de construction de l'aqueduc.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Airey, il est d'autoriser le paiement du dit compte à même le crédit voté pour travaux d'élargissement de l'aqueduc.

21742 Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, transmettant deux réclamations en dommages faites par des propriétaires incriminés des travaux d'agrandissement de l'aqueduc.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Airey, il est de référer au département en loi pour rapport.

21555 Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 7 juillet courant, au sujet de l'expropriation de la propriété McNally, pour l'élargissement de la rue Aqueduc.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est de faire rapport au Conseil, recommandant qu'il soit procédé à l'expropriation pure et simple de la dite propriété, pour compléter l'élargissement de la rue Aqueduc.

21741 Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef, sur la demande faite par la Compagnie du Grand Tronc pour la construction de deux

voies additionnelles, à partir de la rue Richmond à la jonction de Saint-Henri.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est d'informer la Compagnie que le Bureau ne croit pas devoir accorder la permission demandée pour le présent, parce qu'il craint que ce ne soit un empêchement à l'élévation des voies, mais que si la Compagnie peut garantir la Cité que telle permission ne serait pas un obstacle à l'élévation de ces voies, le Bureau sera prêt à reconstruire cette question.

Soumise une communication de monsieur A. B. Haycock, au sujet de la propriété de l'église presbytérienne située dans la ligne du Boulevard Saint-Laurent, dans le quartier Ahuntsic.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est de faire rapport au Conseil, recommandant de faire l'achat de la dite propriété.

Soumise une offre de monsieur James A. Mahon, à l'effet de vendre à la Cité, au prix de \$3.00 le pied, le terrain situé entre la ligne de la rue et la ligne homologuée du chemin de la Côte des Neiges, entre l'avenue des Pins et la rue Quinsonside.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est de faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter la dite offre, et de faire l'acquisition du terrain appartenant à monsieur le Docteur Adams et à monsieur John P. Black, au même prix de \$3.00 le pied, à condition que les propriétaires s'engagent à ne pas réclamer de dommages de la Ville, par suite

de la réduction des portes de la rue.
Soumis un rapport de l'ingénieur
en chef, recommandant la cons-
truction de passages permanents,
dans les rues sus-énumérées:-

Passage en "Special"

Quai	Del	A	Montant Nécessaire
Summerhill	Cote des Neiges	Limites	\$9,105.00

Passage en "Asphalte"

Sussex	Dans toute sa longueur		3,715.00
Bishop	Sherbrooke	460 Sud	8,096.00
Hope	Dans toute sa longueur		2,725.00
Fort	S ^t Catherine	S ^t Luc	4,180.00
Lincoln	S ^t Matthew	Quai	6,176.50
Towet	S ^t Catherine	S ^t Luc	4,072.75
			<u>38,073.25</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu de faire rapport au Conseil, recom-
mandant le vote de la dite somme,
pour l'exécution desdits travaux,
à la fin de l'année, si le Bureau le juge
à propos.

Journalnement.

Philippe Hébert
Président

Résolu

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau
des Commissaires.
Tenue le 17 juillet 1914. (A. M.)

Présents.

M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hébert.

En l'absence de Son Honneur le Maire.

M. le Commissaire Côté est appelé à présider.

Soumis trois séries de mandats vérifiés
par le Contrôleur et Auditeur de la
Ville, au montant de \$2,491.26, \$19,100 et
\$53,499.83, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu d'en autoriser le paiement.

Résolu

Soumis un rapport du député-chef
du département des Incendies, au
sujet de la nomination de pompiers
inspecteurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu que M. M. Wilfrid Gariépy et Hector
Thouin soient nommés à la dite
position, au salaire de \$800.00 par
année.

Résolu

Soumis un rapport du Supten-
dant de Police, recommandant la
nomination des personnes sus-énumérées
comme constables:-

No 817 Arcade Rasseau, pour remplacer Philippe Hébert
No 887 Willie A. Bartlett " Moïse Melançon.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu d'approuver ledit rapport.

Résolu

Soumis un rapport du député Chef
des département des incendies, recom-
mandant la nomination de M. René
Lancier à la position de "finisseur"
au salaire de \$900 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu
D'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du Contrôleur
de la Cité, demandant l'autorisation
d'échanger 4 machines à additionner
pour des machines plus considérables,
l'excédant dans le coût, savoir \$206,
de doit être imputé sur le contingent
du département des finances.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu
D'approuver le dit rapport.

Soumis le rapport de la Commission
des Services Électriques sur les sou-
missions reçues pour la construction
de conduits souterrains dans le district
No 4, recommandant d'accorder le con-
trat au plus bas soumissionnaire,
M. G. M. Gest.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu
D'approuver le dit rapport et de faire
rapport au Conseil recommandant
le vote d'une somme de \$175,000. pour
les fins de l'exécution du dit contrat,
d'autoriser la remise des dépôts aux
soumissionnaires qui n'ont pas obtenu
le contrat, et d'autoriser le Maire et
le Greffier de la Cité à signer le con-
trat d'intervenir.

Soumis des rapports de l'Architecte de
la Ville, recommandant l'octroi de
certains permis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu
D'accorder les permis suivants:

1. R. B. Hingston, permis de construire un
garage pour automobiles sur le lot Cad. N 182,
Subd. 7 et 8 du quartier Laurent, 7 rue Con-
cord.

2. Joseph Laurier, permis d'ériger un
garage pour automobiles sur le lot
No Cad. 1195, subd. 1 et 2 du quartier
Lafontaine No 375 à 383 Ontario Est.

3. Nelyse Piccini, permis de construire une
boutique de réparations d'automobiles
sur le lot No. Cad. 610 E. du quartier
St-Georges, 69 rue Osborne.

4. James P. Stator, permis de recevoir,
en magasin et vendre de la gazoline sur
le lot Cad. No 174, subd. No 463 du quartier
Notre Dame de Grâce, 5410 rue Sherbrooke.

21358 Soumis un rapport de l'Architecte de la
Cité sur le permis demandé par M.
Frank Kearns, pour être autorisé
d'installer un atelier pour soudures
sur le lot No P. 378 du Quartier St-Jean
Baptiste, déclarant que cette industrie
n'est pas régie par les dispositions du
règlement No 340.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu
D'informer le pétitionnaire suivant la
teneur du dit rapport.

21482 Soumis un rapport de l'Architecte de la
Cité, déclarant qu'il ne peut recom-
mander d'accorder le permis demandé
par M. J. Lauceud, pour l'érection d'une
boutique de forge, sur le lot Cad. 15 Subd.
419-420 du Quartier St-Jean Baptiste.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu
D'approuver le dit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont Royal, recommandant la nomination de M. Albert Vallier, comme menuisier dans son département, en remplacement de M. Thomas Day, démissionnaire.

Ses propositions de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

20697 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant d'accorder un congé additionnel de un mois à M. N. Golicouard, clerc du Marché St Laurent, pour cause de maladie.

Ses propositions de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

21760 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant que le passage, en blocs artificiels de la rue Berward, de la rue St Laurent à la Matchison, soit changé en un passage en asphalte, avec entrées en blocs artificiels.

Ses propositions de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est
Résolu D'approuver le dit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

21615 Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un trottoir en mastic d'asphalte, sur la rue Montreuil, de la rue Notre Dame, vers le sud, au coût de \$82,200.

Ses propositions de M. le Commissaire Hébert.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote du dit crédit, et de demander l'autorisation de faire ce trottoir, à la journée.

21747 Soumise une requête de paroissiens et contrebuables de la paroisse de l'Immaculée Conception, au sujet des abattoirs de l'Est.

Ses propositions de M. le Commissaire Hébert.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'informer les intéressés que le Bureau fera tout en son possible pour donner satisfaction aux intéressés.

21768 Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Éclairage, recommandant que des lampes additionnelles soient installées aux endroits mentionnés dans le dit rapport.

Ses propositions de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

21772. Soumis un projet de M. M. Georges Cooke et Al., au sujet du nivellement de l'avenue Sterling.

Ses propositions de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef et au département en loi pour rapport.

Ses propositions de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De donner instructions à l'Ingénieur-Surintendant de l'Acqueduc, de prendre les mesures nécessaires, à raison de la température actuelle, pour augmenter la quantité d'eau fournie aux citoyens du quartier Abbeville.

Soumis un rapport de la Commission des services Électriques, au sujet de la

compensation à être accordée à la "Montreal Electric Light Co pour son matériel comprenant les poteaux, fils, fixtures, etc. sur les rues St Catherine et Bleury.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Piney, il est résolu de référer au département en loi pour rapport.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues pour la fourniture d'une voiture automobile et d'une ambulance automobile pour le département de Police, savoir:-

No.	Soumissionnaire	Touring Car	Ambulance	Cheque de dépôt
1	Victor Lesesque	13,000.00	{ 2,800.00 3,200.00 3,600.00	{ 300.00 360.00
2	L'au au Motor Co	{ 4,500.00 3,000.00	4,000.00	850.00
3	Grenier Harrington Motor Co	6,800.00	7,000.00	{ 680.00 700.00
4	E. Parlaten	3,200.00	4,500.00	{ 320.00 450.00
5	Seigny et Lalonde	2,600.00		260.00
6	Mathieu Motor & Truck Co	6,795.00		680.00
7	L. E. Ouimet	3,500.00		350.00
8	M. Leungier Carriage Co	2,800.00		280.00
9	The White Collie		5,000.00	500.00
10	L. Pothier		4,845.00	500.00
11	Comet Motor Co	3,000.00 (Dépôt)		Pas de cheque

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Piney, il est résolu de référer les soumissions reçues pour la fourniture d'une voiture ambulance automobile au député - ingénieur en chef et au Surintendant de Police pour rapport conjoint, de référer les soumissions reçues pour la fourniture d'un "touring-car" au député d'ingénieur en chef pour rapport.

de déposer les chèques de dépôt entre les mains du Trésorier.

Le Bureau procède à la continuation de l'enquête, concernant la construction de l'égout du Quartier Notre Dame de Grâce, et les témoins suivants sont assermentés et examinés.

Antoine Sicarie, Inspecteur au service de la Ville
Exhibit No 15 - Liasse de rapports de M. Sicarie
M. Macdonald, Inspecteur au service de la Ville
Exhibit No 16 - Liasse de notes de M. Macdonald.

Adjournement à 2.30 Ars. ce jour.

Joseph Hébert
Président

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau
des Commissaires.

Tenue le 17 juillet 1914. P.M.

Présents M. M. les Commissaires Ainey
Hébert
Côté
McDonald.

En l'absence de Son Honneur le
Maire, M. le Commissaire Côté est
appelé à présider.

Soumis un rapport du Surinten-
dant de la Voirie, déclarant que
pour empêcher le lourd trafic sur
la rue Christophe Colomb, il serait
nécessaire de faire adopter un
réglement par le Conseil.

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
de demander au Conseil de bien
voulant passer un règlement à cet
effet.

23172
Soumis un rapport du surintendant
des Edifices Municipaux, recommandant
le vote d'un crédit additionnel de
\$4000.00 pour compléter le nettoyage de
la pierre de l'Hotel de Ville et les ré-
parations aux tourelles.

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
de faire rapport au Conseil re-
commandant le vote de la dite somme
pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport du surintendant
des Edifices Municipaux recomman-

dant certaines nominations dans les bains
publiques.

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
1° Que M. Arthur Lapointe, gardien du bain
de l'Île Sainte Hélène, soit transféré
à la position de gardien du bain Emard,
au salaire de \$700.00 par année.
2° Que M. L.J. Guimeau, chauffeur et assistant
gardien au bain Hérogue, soit transféré
à la position de Chauffeur et Assistant
Gardien au bain Emard, au salaire
de \$850.00 par année.

Soumis des formules de demandes de
soumissions pour la fourniture de
chaudieres tubulaires.

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
d'approuver les dites formules et d'en
autoriser la publication.

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
que M. Eugène Payette, architecte, soit chargé
de préparer des plans et devis pour la
construction d'une bibliothèque publique
après consultation avec le Bibliothécaire
Municipal, M. L. Villeneuve.

Soumis un rapport de l'Avocat en Chef
de la Cité, recommandant que M. Paul
Emile Lamoche soit nommé Avocat addi-
tionnel dans son département.

Resolu
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
que M. Paul Emile Lamoche soit nommé
Avocat additionnel dans le département
en loi, au salaire de \$4,500.00 par année,
à compter du 15 juillet 1914 et que rapport
soit fait au Conseil en conséquence, ainsi que
pour le vote du crédit nécessaire.

M. Lamoignon devant prendre rang avec
M. M. Dampousse, Jarry et Rutledge et avant
M. Saint Pierre.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
que le salaire de l'Engénieur en Chef
M. Georges Jarry, soit porté à \$9000.00 par
année, à compter du premier juin 1914,
et que rapport soit fait au Conseil, pour
le vote du crédit nécessaire.

Soumise une communication de M. M. G.
MacFarlane, offrant sa résignation
comme Ingénieur résident sur les tra-
vaux d'élargissement de l'Aqueduc.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
d'accepter la dite résignation.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire M. Donald, il est
que M. L. J. Primeau soit nommé surveil-
lant des fournitures et des matériaux
pour les Travaux Publics, au salaire de
\$1,500.00 par année, le montant nécessaire
devant être imputé sur le crédit de \$15,000
voté pour engagement de secrétaires pour
les Commissaires et autres employés.

Discutée et
annulée par
Résolution du 19
novembre 1914
page 226
Livre 70 11

Soumis des mandats aux montants respec-
tifs de \$11,608.88 et \$17,529.60 suivant listes cer-
tifiées par le Contrôleur et Auditeur
de la Cité.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
d'en autoriser le paiement.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire M. Donald, il est
que M. Paul Pelletier soit nommé comptable
adjoint pour le système de filtration, au

salaire de \$1,400.00, le montant nécessaire
devant être imputé au crédit voté pour
système de filtration.

21778

Soumis un rapport du Député Ingénieur
en Chef sur la demande de la Montreal
Public Service Corporation de poser des
poteaux dans certaines rues.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
de faire rapport au Conseil recommandant
d'accorder l'autorisation demandée.

21640

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
que le salaire de M. J. Gadbois, surintendant
des Terrains de Jeux soit fixé à \$2,000. par année
et celui de M. Henderson, assistant, à \$1,200. par
année à partir du 15 juillet courant. Les crédits
nécessaires a été imputés sur le montant
voté pour l'administration des terrains de
jeux.

21456

Soumis un rapport de l'Agent des Achats et
des Ventes transmettant le produit de
la vente des matériaux de démolition de
certaines propriétés vendues le 6 juillet
dernier.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
d'approuver le dit rapport et d'en trans-
mettre une copie au Trésorier de la Cité.

21647p

Soumis un rapport de l'Agent des Achats
et des Ventes recommandant la remise
des dépôts suivants en rapport avec la
démolition de Bâties, savoir:-

M. A. Marengeur	\$7.50
C. Dagenais & Co	11.00
N. Harvie	27.50
J. P. Taylor	8.00
J. A. Lalonde	30.00

A. Marenger \$37.50
 J.E. Bigahette 52.50
 M. Gagnon 165.00

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'autoriser la remise des dits dépôts.

216470 Soumis un rapport de l'Agent des Achats
 et des Ventes recommandant la remise
 de certains dépôts en rapport avec les
 contrats pour la fourniture d'uniformes
 pour le Département de Police, savoir:-

M. R. Charlebois
 Pour Blouse d'Officiers \$125.
 " " de Constables 54.
 M. G. E. Lamoureux
 Pour pantalons d'été de Constables 560.
 M. J. P. Nugent

Pour pantalons d'été d'Officiers 60.
 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu D'autoriser la remise des dits dépôts.

21781 Soumis un rapport de l'ingénieur en
 Chef recommandant la pose de tuyaux dans
 les rues suivantes:-

Rues	De	A	Coûts
Louigny	Desormeaux	Ave. Lebrun	\$2,000.
Orléans (Carillon)	Notre Dame	Sud. de Dubuisson	1,000.
Baldwin	Pour un montant de		1740.
			4,740

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
 Résolu D'autoriser la pose des conduites d'eau
 ci-dessus mentionnées, les crédits néces-
 saires devant être imputés sur le mon-
 tant voté pour la pose de tuyaux
 à l'eau dans différentes rues.

21107 Le Bureau prend de nouveau, en
 considération, la question de l'achat, à
 l'amiable, des immeubles requis pour

pour l'ouverture de la rue Denonville, dans
 le quartier Emard.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu Que les résolutions du Bureau, en date du
 25 juin 1914 et du 2 juillet 1914, concernant
 l'expropriation de la rue Denonville, soient
 annulées et rescindées à toutes fins que de
 droit. Il est, en outre:

Résolu De faire l'acquisition, à l'amiable des
 propriétés suivantes savoir:-
 Cad.

Millie Bray 3912-60 et P.61	3251 pds @ 1.50 le pied	\$4,876.50
C. Dubanseau 3729	2,384 " @ 1.50 do	5,076.00
do 3902	2,384 " @ 1.50 do	5,076.00
C. Cantin 3912-27-28	4,124 " @ 2.50 do	10,310.00
do 3912-287	2991 " @ 2.50 do	7,477.50
J. Paquin 3912-290	2,997 " @	
do 3912-289	2,558 "	
do 3912-288	2,998 " @ 2.50 do	21,382.50
Pour les Bâtisses		800.00
" " " "		1,000.00
" " " "		2,600.00
formant un total de		58,598.50

et de faire rapport au Conseil, recommandant
 de voter, à cette fin la somme de \$58,598.50,
 d'autoriser Son Honneur le Maire et le
 Greffier de la Ville à signer les contrats à
 l'intervenir, et de donner instructions au
 département en loi de prendre les
 procédures nécessaires pour l'expro-
 priation des lots non compris dans
 le présent rapport, suivant la réso-
 lution du Conseil, en date du 25 juin 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
 Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
 Résolu Que la séance du Bureau des Commissaires
 soit ajournée jusqu'au 3 août prochain, sauf
 à convoquer s'il y a lieu.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
que l'enquête en rapport avec la cons-
truction de l'égout collecteur du Quartier
Notre Dame de Grâce soit ajournée Sine
Die

Apournement.

Edouard Hébert,
Président

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau
des Commissaires.

Tenue le 20 juillet 1914 A.M.

Présents:

M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hébert.

En l'absence de Son Honneur le Maire
M. le Commissaire Côté est appelé à présider

Soumise une requête des propriétaires de
la rue Dupresse demandant que le
passage de la dite rue soit fait en asphalte,
au lieu de l'être en bitulithie.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver le changement demandé,
et de donner instructions à l'Ingénieur
en Chef, de se conformer à la présente
décision.

Soumis un rapport du Surintendant
des Marchés, recommandant la no-
mination de M. Edouard A. Lespérance,
à la position de commis collecteur au
Marché à Bessaux de l'Est, en rempla-
cement de M. V. Ousillon, au salaire de
\$ 725.00 par année, à compter de son en-
trée en fonction.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert,
il est

Résolu

D'approuver la dite nomination.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
que M. Arthur Duval, soit nommé tem-
porairement, jusqu'au 3. décembre 1914,
comme commis dans le Bureau du

dessinateur en Chef, au salaire de \$800.00, par année, à compter du 1^{er} juillet courant, le montant nécessaire à cette fin a été imputé sur le crédit de \$1,500.00 voté pour engagements pour secrétaires des Commissaires etc.,

21832. Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le règlement de la réclamation No 5942, Edward Shore, contre la Cité de Montréal. (No 9636, S. N.) en payant au demandeur le montant du jugement rendu, savoir: -
\$309.25, avec intérêts, à compter du 3^{er} janvier 1911, et \$259.40, représentant les frais dus à M. M. Greenshields, Greenshields & Langue, tant en Cour Supérieure qu'en Cour de Révision.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser le règlement dudit jugement, les crédits nécessaires à être pris à même le fonds de réserve, et de donner instructions au Caissier de la Cité de demander à Messieurs Greenshields, Greenshields & Langue leurs mémoires de frais d'assis, afin de permettre aux Avocats de la Cité de collecter de M. O. Pinfort, défendeur en garantie dans ladite cause, les montants d'argent qu'il a été condamné à rembourser à la Cité, en vertu du jugement rendu en ladite cause.

21255 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant de voter le montant de \$150.00, représentant les honoraires de l'Architecte de la Caserne de Pompiers No 3, soit 5% sur un crédit de \$3,000.00 voté pour travaux additionnels à la dite Caserne.

21255 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que les travaux de construction de la Caserne de Pompiers No 3, rue Young, soient acceptés, suivant la recommandation de l'Architecte de la Cité, et que le Chef-Adjoint du Département des Incendies, et que les entrepreneurs M. M. C. E. Deakin Ltd, soient payés de la balance revenant sur leur contrat, savoir: \$7,966.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 15 juillet courant, à l'effet de payer la Balance des honoraires de l'Architecte de la Caserne de Pompiers No 3, M. D. J. Spence soit amendée en substituant au montant de \$1,646.70, celui de \$1,895.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant de voter un crédit de \$1000.00 pour subvention à l'École Mécanique.

21773. Soumis un rapport du Surintendant des Privilèges et des Licences, sur la demande de M. Domenico Peda, pour le privilège d'imprimer une marque.
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'accorder le permis demandé.

21056 Soumis un rapport du Surintendant des Privilèges et des Licences sur la demande de M. H. A. Legault, pour le privilège d'installer un réservoir à gazoline, sous le trottoir de l'avenue Labriol, en face de sa propriété, portant le No 803.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De faire rapport au Conseil, recommandant d'accorder le permis demandé.

21774 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant d'opérer le virement d'une somme de \$ 18,000.00 à même le crédit voté pour "Snow Special" pour être appliqué au crédit de réparations aux passages permanents.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De faire rapport au Conseil, recommandant d'opérer le virement de la dite somme.

21775 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant d'opérer le virement d'une somme de \$ 2,000.00 à même le crédit "Snow Special" pour être appliquée au "Crédit Contingent" département de la Voirie.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De faire rapport au Conseil, en conséquence

21429 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De faire rapport au Conseil, recommandant de voter une somme additionnelle de \$ 3,000.00 à la Commission Spéciale du Canal de la Baie Georgienne.

21796 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, concernant l'exécution des travaux d'embellissement du Parc Philias, en vue de l'érection du Monument Edouard VII.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De faire rapport au Conseil, recommandant de voter un crédit additionnel de \$ 3,209.00 pour l'exécution desdits travaux.

21808 Soumis un état préparé par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, indiquant les balances disponibles sur les crédits votés, pour la construction de trottoirs permanents, actuellement complétés, et pour lesquels les rôles de perception sont maintenant en collection chez le Trésorier de la Cité.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De recommander au Conseil, que les montants mentionnés dans ledit état soient retournés au fonds d'emprunt.

21792 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, transmettant des estimés pour la construction de trottoirs permanents sur les rues suivantes.

	De	a	En Monté Credit à
			Asphalte
			Notes
Bordeaux (2)	Ontario	Gauthier	12,359.60
			En ciment
Castles (2)	Lafontaine	De Montigny	3,883.00

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Que rapport soit fait au Conseil, recommandant de voter \$ 16,242.60 pour la construction desdits trottoirs.

21836 Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant la construction de passages, en blocs de scories, des rond-points du Parc Chabouilly, au coût de \$ 2,244.00.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Que rapport soit fait au Conseil, recommandant de voter pour les fins ci-dessus la dite somme de \$ 2,244.00.

Soumis deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$ 88,633.60 et \$ 21,327.40, suivant listes certifiées.